

# COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal  
Février 2023





# SOMMAIRE

4 Cousance : Carte d'identité

## ● **Éditorial**

5 Le mot du Maire

## ● **Budget**

6 Budget de fonctionnement 2022

6 Investissements 2022

## ● **Vie Locale**

7 La Cérémonie des Voeux

7 Repas des Seniors

8 Le Spectacle de Noël

8 Les colis de Noël aux Seniors

9 L'Opération Brioches

9 Noël à Bian

9 Cadeaux aux CM2

10 L'offre Permis de conduire

10 Plus jamais seul(e) à Cousance

11 L'assistante sociale

11 L'aide aux loisirs

11 Le logement d'urgence

12 Les ateliers ABRAPA

12 Les nouveaux véhicules de l'ADMR

12 Merci aux bénévoles !

13 Les Ateliers Bons Jours

13 Le recensement

14 Le Conseil Municipal des Jeunes  
Bilan et projets

15 Soutien à l'Ukraine

15 Accueil des réfugiés ukrainiens

16 Peuples Solidaires Burkina Faso

16 Pâques à Bian

16 Nouveautés à la MAM

17 Deux lots en 2022 à Cousance

17 L'initiation au greffage des arbres fruitiers

18 La vaccination à Cousance, suite et fin !

19 France Services : proche de vous,  
proche de chez vous

19 L'Arbre de la laïcité

20 Le City dynamique

21 Les Fruits Charrin

21 Un City qui inspire nos jeunes du CMJ

22 Le Concert de Noël

22 Les décorations de Noël 2022

23 L'entreprise Ferrier à Cousance

23 Le Tour de l'Avenir, révélateur de talents

24 La Journée Citoyenne

25 Jumelage européen avec Belfaux

25 Une nouvelle caméra à Cousance

26 Concert Trans'Atlantic

26 Trio Zéphyr

26 Le Gala des Cheminots

27 Concert Groupe Vocal Lédonien

27 Les Heures Joyeuses

27 Concert du Choeur du Bon Pays et  
de la Source d'Adonai'

28 Nouveau panneau Créadiodes

28 Cousance entre nous

29 Notre vigne communale

29 Prendre le train à Cousance

30 Lectures au jardin

31 Vive les mariés à Cousance !

32 Tout sur la Fête de Cousance

33 Le Repas de la Fête



- 34 L'Atelier Tilleli
- 35 Envie d'un tatouage ?
- 35 Crèmerie des Saveurs Régionales
- 35 Une nouvelle coupe !
- 36 Didier Sagetat tourne la page
- 37 Cousance Agence, saison 2
- 38 Une deuxième fleur pour Cousance
- 40 Les cérémonies commémoratives
- 41 Fleurissement au cimetière
- 42 À moi conte deux mots
- 43 Agnès Mercey, bientôt un troisième livre
- 44 La discrétion efficace de Claude Goudot, bibliothécaire à Cousance
- 45 Les CM2 découvrent l'histoire de notre commune
- 46 Nos Sapeurs-Pompiers cousançois
- 48 Apprendre notre langue aux Ukrainiens : la générosité discrète
- 50 Taxes, surfaces et notaires...  
Quelques repères en urbanisme

### ● Vie Associative

- 51 Le Secours Catholique
- 52 Retour sur l'histoire du Festival BD
- 53 Festival de la BD, un retour à la norme
- 54 Marché de Noël
- 54 Bourse de puériculture des Ptits Montagnards
- 55 L'Amicale des Donneurs de Sang de Cousance
- 55 Droit au but !

### ● Développement

- 56 Les travaux de voirie
- 56 La salle Roger Boudet

- 57 La nouvelle Impasse du Verger
- 57 Travaux sur le plomb
- 58 La Chapelle Notre-Dame du Chêne
- 59 Stérilisation des chats
- 59 Le nouvel éclairage public à Cousance
- 60 Notre environnement !
- 61 Chantier majeur Entrée Nord
- 62 Peut-être une brigade de gendarmerie demain à Cousance
- 62 Rénovations au gymnase
- 63 Les Résidences des Vignes
- 63 Abritez vos deux roues !
- 64 Le médical à Cousance

### ● Instant Histoire

- 65 De la mort d'Ernest Legrain à l'arrivée des Américains
- 66 Notre Monument aux Morts

### ● Portrait

- 68 Le Docteur Henri Ugel, une figure cousançoise

### ● Politique

- 70 Expression de la Conseillère municipale d'opposition

### ● SICTOM

- 70 Collecte des ordures :  
Calendrier de passage et sortie des bacs

### ● Mairie Pratique

- 71 Informations et coordonnées

# CARTE D'IDENTITÉ

## COUSANCE • JURA

La commune de Cousance et sa population de 1350 habitants exerce son attractivité sur un bassin de vie de plus de 4000 habitants. Cousance est équidistant des quatre grandes métropoles que sont Lyon, Dijon, Besançon et Genève situées à un peu plus de cent kilomètres par l'autoroute dont la sortie A39 n'est qu'à six kilomètres. Cousance, commune jurassienne située en charnière entre la Bresse et le Jura recèle de très nombreux atouts qui favorisent le bien-vivre.

### Vie Municipale

- 9 industries
- 20 artisans
- 22 commerces
- 2 agriculteurs
- 30 associations
- 1 Centre Communal d'Action Sociale
- 1 marché le samedi matin
- 1 Crédit Agricole
- 1 cabinet d'assurance (AXA)
- 1 notaire

### Éducation

- 180 enfants scolarisés
- 1 école primaire
- 1 école maternelle
- 1 accueil de loisirs
- 2 collèges (Saint-Amour et Cuiseaux)
- 1 maison d'assistantes maternelles
- 9 assistantes maternelles

### Logement

- 1 parc immobilier de près de 100 logements en location permettant de trouver des appartements de qualité aussi bien en taille qu'en budget
- 1 zone pavillonnaire en construction (20 pavillons individuels)
- 1 maison de retraite : EHPAD de Bian
- 1 résidence seniors : Les Hortensias

### Sécurité & Labels

- 14 caméras assurent la vidéo-sécurité
- Dispositif Participation Citoyenne
- Label Ville Prudente : deux cœurs
- Label Villes et Villages Fleuris : deux fleurs

### Mobilité

- Gare de Cousance (12 arrêts quotidiens sur la ligne Besançon-Lyon)
- Bus Mobigo (ligne Lons-le-Saunier - Bourg-en-Bresse)
- Autoroute A39 (péage à 6 km)

### Attractivité

- Cuiseaux Pays des Peintres avec sa célèbre biennale à 4 km, commune où ont vécu Vuillard et Puvis de Chavannes
- Le Circuit de Bresse à 6 km, un circuit automobile européen majeur
- Le pôle culturel viti-vinicole à Beaufort-Orbagna à seulement 6 km : La Caborde
- Le lac de Vouglans à 35 km, 3<sup>ème</sup> plus grande retenue artificielle d'eau de France

### Santé

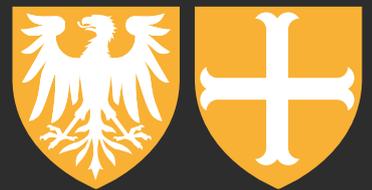
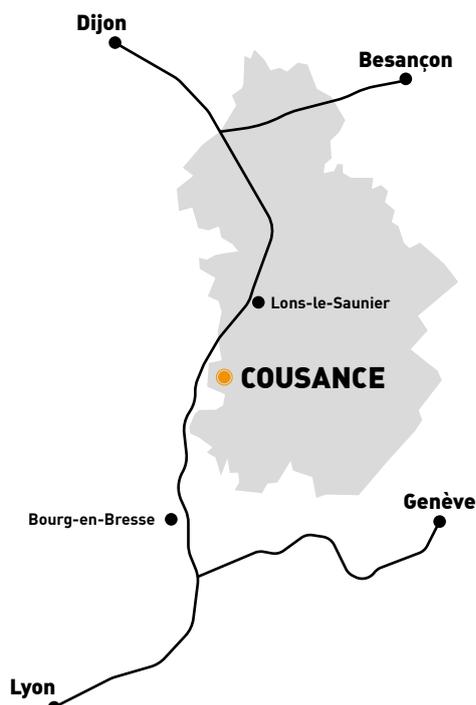
- 2 médecins généralistes en cours de recrutement
- 1 cabinet médical
- 2 hôpitaux régionaux à Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse
- 1 dentiste
- 5 infirmières
- 1 kinésithérapeute
- 1 pharmacie
- 1 cabinet vétérinaire

### Sports

- 1 gymnase
- 1 City Stade
- 1 Parc de loisirs
- 1 stade
- 1 forêt de 138 hectares
- 1 Verger du Revermont

### Services

- 1 médiathèque sera construite en 2024 et remplacera l'actuelle bibliothèque
- 1 agence postale
- 1 gare
- 1 espace France Services
- Fibre optique



## Mairie de Cousance

87 Grande Rue  
39190 COUSANCE

Tél. 03 84 85 90 21  
Fax : 03 84 85 95 13

[contact@mairie.cousance.fr](mailto:contact@mairie.cousance.fr)

[www.cousance.com](http://www.cousance.com)



## HORAIRES

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h

Le samedi de 9h à 11h30  
(sauf périodes de congés)

Permanence téléphonique  
tous les après-midi de 13h30 à 16h

Directeur de la publication :  
Christian BRETIN

Ont participé à la rédaction : les élus, mais aussi Claire SCIMIA, Joseph PETITJEAN, Claudie BRIQUET, Marie-Noëlle BRETIN, Marie-Christine LYONNAIS et Rémy DAVID, petit-fils du Dr Henri Ugel

Photographies : Mairie de Cousance, Emotionjura, Arthur COURVIL, Adobe Stock

Conception : Arthur COURVIL

Impression : ABM GRAPHIC

Tirage : 1000 exemplaires

Distribution : Mairie de Cousance



## Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

**J**e suis particulièrement heureux de vous retrouver à travers cette nouvelle édition de Cousance Mag et je tiens ainsi à vous présenter mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année qui débute.

L'année 2022 qui vient de s'achever, nous donne enfin une note positive après les mois difficiles que nous avons subis. Nous voyons nos vies revenir progressivement comme avant l'arrivée de la pandémie Covid.

Mais cette année écoulée a été encore très particulière.

La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien et avec ses conséquences économiques pour le monde entier.

La montée de l'inflation et des prix est pour nous tous également une épreuve. Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous surmonte le mieux possible cette période bien complexe.

Quant à notre commune, nous faisons face à ces difficultés, à travers l'action des équipes municipales et nous n'avons eu de cesse de nous adapter face aux évolutions continues, mais toujours avec un cap qui est celui d'offrir à nos Cousançois, un cadre accueillant et attractif.

Cette revue municipale vous permettra de revenir sur tous les événements qui ont rythmé et animé notre vie cousançoise.

► Le désert médical dans lequel notre commune est installée depuis juillet 2021, devrait se résoudre, grâce à notre action, permettant ainsi l'arrivée de deux médecins européens. Cet objectif que nous nous sommes donné qui est celui d'offrir à nos concitoyens une médecine de proximité, est en passe de se réaliser. Mais toutefois, rien n'est encore signé. Soyons prudents, mais optimistes.

► L'entrée nord de notre commune est notoirement améliorée. Elle est désormais sécurisée et agrémentée. Ce chantier majeur qui était nécessaire renforce l'attractivité de notre commune pour ceux qui arrivent à Cousance. Il subsiste un peu plus d'une centaine de mètres à réaliser qui devraient être finalisés l'année prochaine.

► Les Résidences des Vignes sont un bel espace, au cœur de notre centre bourg, qui conquiert sans cesse de nouveaux habitants, à travers la proximité immédiate, de tous les commerces et des services de notre commune.

► Notre gymnase méritait une profonde rénovation et un aménagement sécuritaire de toutes ses infrastructures, espace accueil, sanitaires et vestiaires : c'est chose faite aujourd'hui. Tout est fonctionnel, adapté

et modernisé pour le plaisir de tous les utilisateurs.

► Enfin, je ne peux que vous faire part de notre grande satisfaction d'avoir été labellisé deux fleurs par le Jury Régional des Villes et Villages fleuris. Celui-ci a su mesurer la qualité de l'embellissement et l'engagement collectif de tous les acteurs municipaux.

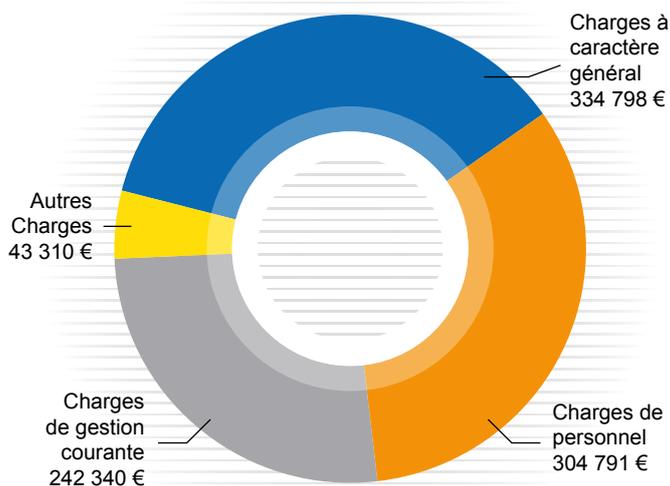
Comme nous en avons pris l'habitude, Cousance Mag est aussi l'occasion de nous plonger dans notre histoire, en vous relatant des événements et des personnages qui ont marqué non sans émotion la vie des Cousançois, tel est le cas notamment du Docteur Ugel.

Si nous sommes sensibles à l'histoire de notre commune, soyez assurés, chers Cousançois que nous sommes continuellement animés pour agir maintenant en faveur de meilleurs lendemains.

Christian Bretin

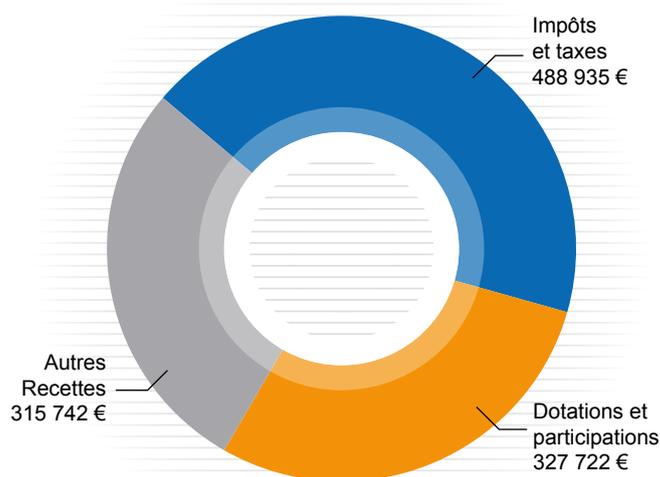
# Budget de fonctionnement 2022

## DÉPENSES



**TOTAL : 925 239 €**

## RECETTES



**TOTAL : 1 132 399 €**

**RÉSULTAT COMPTABLE : 207 160 €**

## Dépenses d'investissements 2022

*Dépenses d'investissements en Euros TTC liées au budget communal et au budget annexe eau.*

Pour une partie de celles-ci concernant les subventions et la TVA, ces dernières nous seront remboursées sur deux années environ.

Embellissement et cadre de vie	340 677 €
Bois, forêts	12 122 €
Bâtiments municipaux	365 958 €
Voiries et trottoirs	23 558 €
Travaux sur l'eau potable	49 026 €
Mobilier et informatique	4 842 €
Matériels et outillages	63 895 €
<b>Total général</b>	<b>860 078 €</b>

# La Cérémonie des Vœux



Les vœux du Maire se sont déroulés devant un public nombreux le vendredi soir 6 janvier à la Grenette. Cette présence importante témoigne de l'intérêt des Cousançois pour la vie locale.

Dans un discours nécessairement long, le maire a tenu à décliner ses propos en quatre parties :

- Les remerciements à tous ceux qui

œuvrent en faveur du bien-vivre à Cousance.

- Le fonctionnement de notre collectivité et ce qu'elle apporte aux administrés.

- Le bilan des actions conduites par notre municipalité depuis le début du mandat.

- Les nombreux projets qu'elle entend poursuivre et développer en 2023.

Le maire a tenu à rappeler à l'issue

de son discours, combien son équipe municipale use de toute son énergie pour parfaire le bien-être sur la commune.

C'est autour d'un buffet et du verre de l'amitié que ce bon moment s'est poursuivi encore longtemps, pour que le plaisir soit entier.

## Repas des Seniors

Après deux années d'empêchement liées à la crise du Covid, ce rendez-vous festif annuel du repas des seniors cousançois était de retour le samedi 26 novembre. Ce fut une ambiance chaleureuse et très sympathique avec la joie de se retrouver enfin ! Un excellent repas préparé par nos professionnels locaux, des

vins issus des viticulteurs du Sud Revermont ont été très appréciés, et bien-sûr la magnifique décoration de tables d'Anne-Marie Bolard. Enfin, une animation musicale a su amuser les convives et les faire danser sur des airs connus à tel point que les participants ont eu du mal à quitter la salle de la Grenette !



## Le spectacle de Noël

*Le spectacle de Noël s'est déroulé le 16 décembre 2022 à la salle de la Grenette après une interruption de deux années liée à la crise sanitaire. C'est un public nombreux qui a été accueilli pour cette soirée dédiée plus spécialement aux enfants.*



Le prestidigitateur Majerik a su capter l'attention du public et faire participer les jeunes enfants à cette représentation. La distribution de gourmandises par le Père Noël était très attendue...

Une collecte était réalisée pour soutenir la scolarité au Burkina Faso. Les enfants ont pu apporter crayons, gommes, cahiers et déposer une

pièce d'un euro dans la tirelire prévue à cet effet. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des membres de l'Association Peuples Solidaires accompagnés de deux jeunes Burkinabés.

Chacun a pu ensuite se retrouver autour du verre de l'amitié pour clôturer ce moment festif et convivial.



## Les colis de Noël aux seniors

*Ces temps de rencontres avec nos Seniors cousançois sont toujours de bons moments !*

L'Espace Victor Hugo a été durant deux demi-journées l'occasion de remettre le colis de Noël à celles et ceux qui avaient fait ce choix.

Friandises et vin chaud ont concouru à renforcer nos liens chaleureux et fraternels.





# L'Opération Brioche

*Le bénévolat se porte bien à Cousance !*

**E**n effet, on peut toujours compter sur nos bénévoles, qu'il s'agisse d'aider au fleurissement, d'aider au portage des repas vers nos seniors, de veiller aussi à la sécurité de nos habitants, ou encore d'avoir été mobilisés en faveur de la vaccination. Ce 23 novembre, c'était un temps convivial pour dire un grand merci à ceux qui ont aidé à la réussite de l'Opération Brioche, grâce à Josiane Bougaud - Vice-Présidente du CCAS, qui a su parfaitement coordonner cette opération. 420 brioche commercialisées en 4 jours méritaient bien des retrouvailles autour du verre de l'amitié !



# Noël à Bian

Noël a été aussi l'occasion d'offrir à nos seniors cousançois résidant à l'Ehpad de Bian un joli coffret cadeau que nous a préparé la Pharmacie du Jura.



# Cadeaux aux CM2

*Quitter l'école primaire de Cousance en CM2 c'est grandir, c'est une page à tourner !*

**N**ous avons voulu marquer ce « passage ». Il a été décidé d'offrir un cadeau aux élèves de CM2 de l'école de Cousance et résidant à Cousance. Nous avons sollicité Cédric et Isabelle Devillard du

tabac-presse Le Cortez pour constituer un lot de papeterie, bureautique indispensable à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Ce sont des crayons, règles, compas... sans oublier la calculatrice qui ont été offerts à nos futurs collégiens. Ainsi,

quatorze enfants et parents ont été invités à l'espace Victor Hugo pour la remise des cadeaux le 7 juillet. Tous ont répondu positivement à notre invitation et un moment convivial a clos cette rencontre.



## L'offre Permis de conduire

*Pour la deuxième année,  
le CCAS a mis en place à  
nouveau cette offre.*

Cette année ce sont six jeunes Cousançois qui ont perçu une aide de 300 € versée à l'auto-école de leur choix en contrepartie d'une « activité » estivale d'une semaine au Parc de Loisirs en Lune.



La nouveauté 2022 a été l'acquisition d'un joli chalet pour y installer «la boutique de l'été». Glaces, petits gâteaux, sodas frais étaient proposés aux usagers du parc. Devant la réussite de ce dispositif, nous envisageons de pour-

suivre pour 2023 cette opération selon la règle « premier arrivé / premier servi » pour six jeunes Cousançois.

Les demandes peuvent d'ores et déjà être formulées auprès du CCAS.

---

## Plus jamais seul(e) à Cousance

*Une équipe engagée en faveur des personnes  
en situation d'isolement...*



L'équipe de bénévoles « Plus jamais seul(e) à Cousance », créée en lien avec la commune et l'ADMR, est mobilisée auprès des administrés « isolés » depuis bientôt 3 ans.

Elle compte quatre bénévoles proposant des appels et visites de convivialité aux Cousançois en ayant fait la demande ou ayant accepté l'accompagnement.

Le projet.... Une équipe à redynamiser !

Le projet de l'équipe consiste à rompre la solitude des habitants au travers de visites de convivialité, en binôme ou en individuel, de façon régulière. L'équipe actuelle cherche à accueillir de nouveaux bénévoles et ainsi développer de nouveaux accompagnements auprès de personnes déjà recencées.

L'équipe « Plus jamais seul(e) à Cousance » a organisé un temps convivial autour de la galette des Rois, dans la salle du Conseil.

Vous avez du temps à donner, vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Vous vous sentez seul(e) ?

*Vous pouvez contacter la Mairie de Cousance au 03 84 85 90 21 ou la Fédération ADMR du Jura au : 03 84 47 26 31 / Laure Girard – Assistante technique de Développement – 06 84 23 22 96*



## L'aide aux loisirs



## L'assistante sociale

*L'assistante sociale a déménagé.*

**N**ous avons été alertés par la Direction Départementale de la Sécurité Publique sur la vétusté et l'isolement du bureau de l'assistante sociale. Nous avons rencontré l'assistante sociale et échangé sur ses besoins et souhaits pour que l'exercice de sa fonction puisse être le plus satisfaisant possible.

Suite à cet échange, nous avons proposé à l'assistante sociale qu'elle puisse occuper un bureau au 1<sup>er</sup> étage de la mairie lors de ses permanences à Cousance. Cette proposition a retenu l'intérêt de Patricia Vermeil et lui convient parfaitement. Elle a intégré son nouveau bureau début novembre 2022.

Patricia Vermeil ne reçoit que sur rendez-vous. Vous devez impérativement contacter la Maison des Solidarités de Lons-le-Saunier pour obtenir un rendez-vous en composant le 03 84 87 13 13.

**R**appel du dispositif : aider financièrement à hauteur de 50 € maximum par enfant pour une adhésion auprès d'un club sportif cousançois sélectionné. Cette aide est soumise à condition de ressources. Un parent de l'enfant doit résider sur Cousance et l'enfant doit être âgé de moins de 16 ans. Les clubs retenus sont : Entente Sud

Revermont pour le football, Tennis, Judo Club et Twirling bâton. L'inscription et l'adhésion sont réalisées par les parents qui doivent ensuite s'adresser à la Mairie pour formuler la demande. Le quotient familial maximal retenu est de 1300 € (Revenu fiscal de référence/12/nombre de parts). Ce sont 12 enfants qui ont pu bénéficier de cette aide pour 2022 grâce au CCAS.

## Le logement d'urgence

*Aider les personnes en difficulté ponctuelle.*



**A**fin de répondre à des besoins grandissants, notre municipalité et la Direction Départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ont contractualisé la mise à disposition d'un logement de type 2 meublé. Les personnes sont dirigées sur cet appartement uniquement par le biais du Centre 115. A leur arrivée, les personnes sont accueillies directement au logement par

un représentant du CCAS. Les résidents font l'objet d'un suivi strict et régulier par un travailleur social du 115 qui leur rend visite de façon rythmée. Nous avons pu mettre en place une collaboration avec l'association des paniers du cœur pour que les personnes accueillies puissent si besoin bénéficier de produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût.



## Les Ateliers ABRAPA

Deux sessions d'ateliers ont eu lieu à Cousance animés par ABRAPA.

Du 20 janvier au 10 février, douze personnes se sont retrouvées en deux groupes d'une heure pour vivre une expérience ludique grâce à une solution virtuelle adaptée. Le programme a varié en fonction des besoins et des attentes de chaque groupe et était construit en séances d'évasion autour du monde, de visites culturelles et de relaxation en milieu naturel. L'immersion était suivie d'un temps d'échange en groupe.

Du 5 mai au 16 juin, huit personnes ont participé à cet atelier de six séances de deux heures pour entraîner son cerveau à partir d'une méthode amusante et ludique sur tablette tactile. Le programme de chaque séance était le vieillissement et les fonctions cognitives, l'attention, le langage, les fonctions exécutives et logiques, la mémoire et les fonctions visuo-spatiales.

Ces ateliers de prévention ont été très appréciés, ces moments de rencontres et de convivialité avec un animateur sont toujours enrichissants.

## Les nouveaux véhicules de l'ADMR



Le contrat de location des véhicules CAPTUR arrivant à son terme (trois ans déjà !), un marché nouveau a été négocié auprès du groupe Peugeot. L'ADMR de Beaufort s'est donc dotée de 17 voitures 208 et le SSIAD du Beausuran de 10 véhicules 208. Les salariés des deux

services ont pris possession de ces véhicules neufs fin novembre et début décembre. Cette dotation est un véritable plus pour les salariés de l'ADMR qui se déplacent dans des véhicules bien équipés et sûrs. Cela participe au bien-être professionnel et à la fidélisation des équipes.

## Merci aux bénévoles !



À l'occasion de la journée internationale du bénévolat instituée le 5 décembre 1985, neuf bénévoles totalisant plus de dix ans d'ancienneté dans l'association, ont reçu un diplôme et une médaille ADMR au cours d'une cérémonie conviviale réunissant bénévoles, salariés et quelques élus. L'ADMR de Beaufort continue à re-

cruter du personnel qualifié ou non en CDD ou en CDI et accueillerait volontiers de nouveaux bénévoles qui accepteraient de s'engager pour un bénévolat qui a du sens dans une ambiance amicale.

Contact :  
admr18@beaufort.fede39.admr.org  
Tél : 03 84 25 19 57

# Les Ateliers

## Bons Jours

*En 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs ateliers ADMR en direction de nos seniors.*

### Spectacle « La retraite de Babeth »

« Sur un ton léger et humoristique, la Ligue d'Improvisation de Saint-Apollinaire (Lisa 21) incarne avec bonheur la vie de Babeth au cours des dix premières années de sa retraite. Pendant une heure, les trois comédiens changent de rôles, chantent... et nous entraînent dans un spectacle qui fait rire, nous touche et nous fait réfléchir. »

Ce spectacle s'est déroulé le jeudi 24 mars à la Salle de la Grenette et a permis à environ 80 personnes de passer un bon moment sur le thème de la retraite dans un esprit léger.



### Atelier « En voiture, je me rassure »

Cette thématique a réuni dix participants durant trois séances du 8 au 22 novembre.

Cet atelier a permis aux participants de tester leurs connaissances pour prendre la route en toute sécurité, de retrouver la confiance au volant. Il a été animé par Alain Flechon de l'association Prévention routière du Jura.

Ces ateliers ont été très appréciés par les participants. Ce sont des moments riches d'échanges, de partage, de rencontres.



### Atelier Sommeil

Cette thématique a réuni douze participants durant huit séances du 22 mars au 24 mai.

Ces huit séances collectives de deux heures avaient pour objectif de comprendre les mécanismes du sommeil et d'identifier la nature des troubles du sommeil, leurs causes et leurs conséquences sur la santé. Il a été animé par Anne-Cécile Jolivet, sophrologue.



## Le recensement

La période de recensement s'est déroulée du 20 janvier au 19 février. Trois agents recenseurs ont été recrutés pour cette mission : Mesdames Nicole Dupré et Claire Scimia et Monsieur Lionel Chariot accompagnés dans cette tâche par notre secrétaire Cécile Lambert. Les agents, porteurs d'une carte officielle avec photo, se sont présentés au domicile des Cousançois pour leur remettre

un questionnaire en mains propres. Il était proposé que le retour se fasse soit par internet (remise d'un code d'accès personnalisé par l'agent) soit en prenant rendez-vous avec l'agent qui devait revenir chercher les éléments papier.

# Le Conseil Municipal des Jeunes

## Bilan et projets

*Dès leur élection en novembre 2021, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont investis afin d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble de la population cousançoise.*

**A**insi, répartis en deux commissions distinctes mais complémentaires, ils ont déjà su réaliser un certain nombre d'actions en 2022 :

- Le 11 mai, ils ont préparé des décorations de table et serviettes pour la Journée citoyenne, avec des pensionnaires de la résidence Les Hortensias. Ce fut un bel après-midi intergénérationnel.

- Lors de la Journée citoyenne du 21 mai, ils ont aidé à nettoyer des rues de Cousance. Ils ont également proposé un atelier de réalisation de panneaux pour inciter les personnes à jeter les déchets dans les poubelles. Ces trois panneaux ont été installés à l'entrée du Parc de loisirs En Lune, devant l'école primaire et au City Stade.

- Trois tournois sportifs (basket, handball et football) ont été proposés en juillet, ouverts aux adultes et enfants de plus de 7 ans. Ils ont ainsi réuni 47 participants, âgés de 7 à 46 ans. 75 € ont été récoltés lors de ces trois matinées et ont été reversés le 31 octobre à l'association France Alzheimer que

les jeunes avaient choisi d'aider.

- Lors de la fête de Cousance, une trentaine d'enfants et jeunes de moins de 15 ans ont participé à des jeux de kermesse organisés par les jeunes du CMJ. Au terme d'une douzaine de jeux d'adresse, de réflexion ou encore sportifs, les participants ont pu gagner des tickets de manège offerts par la commune.

Ces projets menés à terme en amènent d'autres pour l'année 2023. Tout d'abord, les jeunes souhaitent pérenniser les tournois sportifs et les rencontres intergénérationnelles.

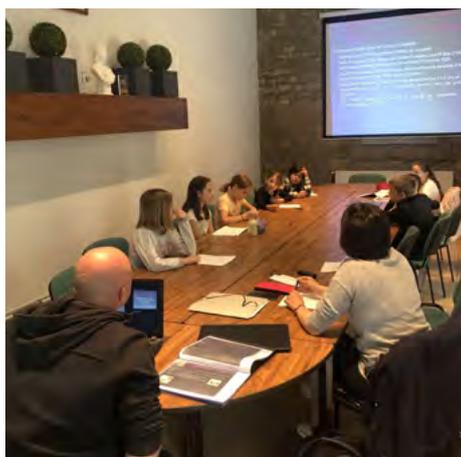
Ensuite, ils préparent la réalisation de panneaux d'information sur des lieux historiques de Cousance. En effet, l'an dernier les élèves de CM2 ont mené un projet important sur Cousance avec Françoise Vichard, architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Ils ont fait de nombreuses recherches sur la géographie et l'histoire de notre ville qui ont donné lieu à la création de documents. L'idée est donc de concrétiser cela en créant des panneaux infor-

matifs dans quelques lieux marquants de Cousance. Des QR codes pourront être ajoutés, renvoyant à des documents numériques et à une traduction en anglais.

Ils souhaitent également concevoir et planter une boîte à livres pour les enfants, à proximité immédiate de l'école. En effet, la boîte à livres qui existe déjà dans la Grande Rue n'est pas beaucoup fréquentée par les enfants. Ils passent peu devant ou n'ont pas le temps de s'arrêter. L'idée est de fabriquer une boîte à livres qui sera installée devant l'école primaire. Elle sera réservée aux livres pour les enfants. Ils pourront en profiter avant ou après l'école par exemple.

Enfin, Monsieur le Maire leur a proposé de décorer le mur du gymnase côté City Stade. Les jeunes élus aimeraient bien le peindre avec des silhouettes représentant plusieurs sports. Ils se rapprocheront d'un artiste local qui les aidera à concrétiser cette fresque.

Nul doute que leur motivation et implication leur permettront de mener à bien tous leurs projets.



# Soutien à l'Ukraine

**D**ans le cadre de la solidarité nationale, les élus de Cousance se sont associés à l'Association des Maires du Jura et la Protection Civile afin de proposer une solution logistique de collecte de produits de première nécessité. Un appel à dons a été lancé ! Les 5 et 6 mars, une collecte s'est te-

nue à Cousance salle du Conseil Municipal. Une douzaine de bénévoles et élus ont accueilli un grand nombre d'habitants du secteur qui ont apporté des produits d'hygiène, médicaments, nécessaires de cuisine, vêtements, linge de maison, lits de camps, sacs de couchage et couvertures, matériels électriques basiques... À noter

que les pharmacies de Cousance, Saint-Amour et Sagy ont également participé à cette collecte en offrant des produits pharmaceutiques de première nécessité. C'est environ 400 dons représentant plus de 40 m<sup>3</sup> qui ont été ensuite enlevés par les services de la Protection Civile.



# Accueil des réfugiés ukrainiens

**M**ercredi 24 août, l'association Rayon de soleil de Pomeyrol avec son président Ulysse Teixeira recevait à Châtel un groupe d'Ukrainiens qui venaient compléter la vingtaine arrivée auparavant. Ces familles en désarroi ont besoin de tout : du réconfort moral, de l'aide alimentaire, des familles d'accueil et puis du travail. Notre nouveau Préfet du Jura Monsieur Serge Castel avait fait le déplacement à Châtel, accompagné par les maires locaux : Michel Nicod

de Gizia, Bernard Broissiat de Chevreaux, Christian Bretin de Cousance et Éric Mourez Directeur du Pôle social du département. C'est maintenant un long processus d'insertion qui va débuter où une synergie de moyens : collectivités locales, services de l'état et du département devront faire preuve d'imagination et de créativité pour aider nos frères ukrainiens en souffrance.



# Peuples Solidaires Burkina Faso

**P**euples Solidaires Jura a pour mission notamment de sensibiliser les enfants en milieu scolaire et hors scolaire à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Notre commune de Cousance a adhéré il y a quelques années à Peuples Solidaires, car nous considérons que les valeurs de cette association doivent être portées haut et promues. Dans ce

cadre nous recevons ce 6 octobre les dirigeants de l'association avec deux jeunes Burkinabés inscrits au Service Civique.

Aussi, les perspectives que nous avons tracées portent sur les points suivants :

Collaborer avec l'équipe pédagogique de l'école de Cousance pour mettre

sur pied un partenariat entre une école du Burkina Faso et la nôtre.

Organiser une projection-débat un vendredi soir de novembre à la Salle des Frères sur les problèmes que rencontrent nos frères africains. Il reste maintenant à concrétiser ces objectifs.



## Pâques à Bian

**C'**est une tradition bien établie entre notre commune de Cousance et l'Ehpad de Bian autour des chocolats de Pâques. En présence de la Directrice Isabelle Paquelier, Paul Hong son Directeur adjoint et Josiane Bougaud - Vice-Présidente du CCAS, le maire a eu le plaisir de remettre une boîte de chocolats pour chacun des résidents et chaque salarié de l'Ehpad.

## Nouveautés à la MAM

**U**ne collaboration chaleureuse et efficace composée des dirigeantes de la MAM de Cousance Les Croco's Rigolos et des parents des jeunes enfants s'est activée pour mettre en place de nouveaux jeux haut de gamme, sur l'espace ludique dédié aux jeunes enfants. Cette

action démontre une fois de plus cette formidable capacité de mobilisation et d'entraînement qui anime dirigeants et parents avec le seul objectif qui est le leur : le bien-être des enfants au sein d'un espace accueillant et personnalisé !



# Deux lotos en 2022 à Cousance

*Notre CCAS a organisé deux lotos en 2022.*

Le loto du 6 mai s'est déroulé en présence d'un public nombreux. Le bénéfice de cette soirée avoisant 2000 € a été versé au CCAS. Les lots attribués étaient principalement des bons d'achat. Une loterie était également organisée, elle était richement dotée de lots offerts par nos commerçants et artisans cousançois. Elle a remporté un vif succès.

Des travaux conséquents pour restaurer la Chapelle Notre-Dame du Chêne, patrimoine communal se sont imposés. Pour aider au financement de cette restauration, un second loto a été organisé en date du 4 novembre. Ce dernier a rencontré un vif succès et c'est un public très nombreux qui est venu jouer salle de la Grenette. De nombreux lots ont été offerts par

nos commerçants et professionnels cousançois ainsi que de quelques communes environnantes. Nous remercions vivement tous nos généreux donateurs et bénévoles qui ont permis de réaliser cette belle soirée. Le bénéfice de cette soirée s'élève à près de 4000 €.



## L'initiation au greffage des arbres fruitiers

Ils ont dessiné le Verger du Revermont et ont défini précisément les 32 arbres fruitiers qu'il convenait de choisir. Ils étaient là également lors de leur plantation. Et chaque année, ils sont présents pour transmettre leurs savoirs, pour apprendre à tailler ou à

greffer. Ce sont « Les croqueurs de pommes de la petite montagne », sous la houlette de leur président Jacques Calland. Ils ont donné rendez-vous à tous les passionnés le samedi 23 avril à 14 heures, au Verger du Revermont à Cousance pour des démonstra-

tions de greffage d'un arbre fruitier. Une vente de porte-greffes et de jus de pomme a également eu lieu sur place, ainsi qu'une bourse aux greffons. L'atelier était gratuit et comme toujours, ouvert à tous.



# La vaccination à Cousance, suite et fin !

*Le centre de vaccination de Cousance a fermé ses portes comme prévu le 29 janvier. Ce sont 6327 injections qui ont été dispensées sur notre centre au cours des deux cycles de vaccination (mars à juillet 2021 et octobre 2021 à janvier 2022), soit 34 jours au total.*



Cette deuxième campagne de vaccination portait principalement sur la troisième injection de façon à ralentir la propagation du virus. Quelques primo-injections ont toutefois été également réalisées au-

près de nouveaux patients. Le respect strict du protocole, la qualité, les compétences et le professionnalisme des personnels de santé intervenant, la disponibilité des nombreux bénévoles et l'implication de nos secrétaires et

de nos employés techniques ont permis le succès de l'action et la reconnaissance des pouvoirs publics. Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu, à notre niveau, participer à la lutte contre cette pandémie.



**6327 injections**  
Pfizer et Moderna



**34 jours d'activité**  
sur 9 mois



**+ de 60 personnes**  
mobilisées





## France Services : proche de vous, proche de chez vous

*France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...*

**F**rance services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste. Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents

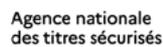
peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service

public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

Marie Thizy, conseillère France Services vous accompagne tous les mardis matin de 09h00 à 12h00, salle du Conseil à Cousance. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 99 83 08 77 ou au 03 84 48 96 67.



## L'Arbre de la laïcité

**L**e 9 décembre, le maire était accompagné de Michèle Renoult et de Danièle Ponsot, toutes deux Déléguées Départementales de l'Éducation Nationale, pour célébrer l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, dite loi sur la laïcité. C'est en présence de plus de 150

élèves de l'école de Cousance qu'ils ont tenu à rappeler les principes de la laïcité et leur application dans la vie de tous les jours.

Et pour bien rappeler ce principe et pour célébrer cette loi de 1905, ils ont souhaité garder une trace de cet anniversaire en plantant « l'Arbre de

la laïcité ». C'est un Albizia symbole du bonheur, de la joie et de la réconciliation qui nous rappelle que cette loi de 1905 avait pour but avant tout de nous permettre de vivre mieux tous ensemble.



# Le City dynamique !

Depuis sa création en 2017, le City Stade est devenu le point de rassemblement pour de nombreux jeunes : lieu de rencontres, d'échanges et de divertissements avec les diverses activités offertes par le City Stade.



Outre les paniers de basket, la piste d'athlétisme et les cages déjà en place pour les activités de Hand, Basket et Football, la mairie peut vous fournir, sur simple demande, les filets pour exercer des activités de Badminton, Volley, Tennis ballon...  
Un lieu admirable mais respectable.

De nombreux déchets restent visibles quotidiennement malgré les panneaux élaborés par nos jeunes conseillers municipaux « Merci de ramasser vos déchets ! »

Par cet article, nous souhaitons rappeler à tous les utilisateurs du City stade, les règles de bases à respecter

à l'intérieur de l'enceinte :

- Interdiction de fumer
- Interdiction de manger
- Interdiction de consommer de l'alcool
- Interdiction de dégrader
- Interdiction d'utiliser des deux-roues sur la piste d'athlétisme
- Respecter les lieux





## Les Fruits Charrin

*Des prix attractifs, des fruits de qualité, l'accueil d'un professionnel !*



**C'**est maintenant acté, le rendez-vous de l'entreprise Charrin est attendu régulièrement.

Le commerçant envoie un mail à tous les clients enregistrés dans sa base de données pour les informer de la date de leur venue et des fruits proposés à la vente. La plupart des commandes sont passées par mail au préalable et les clients viennent les retirer sur le point de vente. Afin de sa-

tisfaire le plus grand nombre de personnes, un stock de fruits est apporté en complément des fruits commandés et peuvent ainsi répondre à des demandes de clients ayant oublié de commander, ou n'ayant pas pu commander, ou de passage ou tout simplement préférant se déplacer pour faire ses choix. En 2022, sept ventes ont eu lieu sur le parking de notre Verger du Revermont.

## Un City qui inspire nos jeunes du CMJ

**L**ors de leur mandature qui a débuté à la fin de l'année 2021, les jeunes Conseillers municipaux couzançois avaient à cœur de réaliser plusieurs manifestations en reversant les bénéfices à des associations caritatives.

Les membres de la Commission Sports, Loisirs et Culture ont œuvré dans leurs projets en créant des tournois sportifs, les trois premiers samedis de juillet au City Stade de Cousance.

Le CMJ peut se féliciter pour la réalisation de cette manifestation réunissant 64 participants sur les trois créneaux des trois sports proposés : Football, Basketball et Handball.

Le montant de la participation était plus qu'honorable car ils demandaient simplement une pièce symbolique de 1€ par participant, reversée à l'association choisie « France Alzheimer Jura ».

Axel Janet et Nael Petitjean ont accompagné leur encadrant le 30 octobre afin d'offrir un chèque de 75 € à cette association dans le but d'accompagner et de soutenir les malades

ainsi que leurs familles face à cette terrible maladie.

La Présidente Monique Dufour et sa secrétaire étaient ravies et touchées par l'action de nos jeunes Conseillers et les ont vivement remerciés.

Le CMJ remercie le Hand de Cuisseaux, et notamment Thibaut Guigue, pour son aide à l'arbitrage. Il remercie également le Foot de Cousance "Entente Sud Revermont" pour le prêt de matériel et l'association « Les Ptits Montagnards » pour la vente de boissons fraîches. Les bénéfices ont entièrement été reversés à France Alzheimer.

Une première expérience déroulée sous le signe de la bonne humeur, du partage et d'un esprit sportif remarquable. Le CMJ souhaiterait renouveler cette expérience les années prochaines et reste à votre écoute pour toute amélioration ou suggestion dans ce domaine.

### **Pourquoi France Alzheimer Jura ?**

Cette terrible maladie touche de nombreuses connaissances, amis, fa-

milles, conjoints etc. Personne n'est à l'abri. France Alzheimer Jura est surtout un soutien pour les familles des personnes atteintes. Son but est d'organiser des rencontres, d'offrir des lieux d'accueil et d'écoute, informer et représenter les malades. Face à la maladie, ces personnes sont souvent isolées et oubliées. Une rupture sociale souvent traduite par un déclin de l'état de santé des malades.

Il est possible de devenir adhérent à France Alzheimer pour une cotisation de 31 € (Ouvrant droit à un crédit d'impôt), n'hésitez pas à les contacter !

*France Alzheimer Jura  
Centre hospitalier  
150 Rue Regard, 39000 Lons-le-Sau-nier  
francealzheimer.jura@gmail.com  
Tél : 03 84 35 61 02*

# Le Concert de Noël

Le Concert de Noël est depuis quelques années une tradition bien établie dans notre église de Cousance.

C'est toujours le samedi soir et c'est toujours aussi l'harmonie de Saint-Amour que nous avons abonnée pour ce moment chaleureux et intense qui ravit tous ceux qui sont là !



## Les décorations de Noël 2022





## L'entreprise Ferrier à Cousance

*Spécialisée dans la coupe, le pliage et l'assemblage des plaques d'acier, d'inox et d'aluminium, l'entreprise Ferrier à Cousance compte 40 collaborateurs.*

Cette belle entreprise, pilotée par la famille Ferry, s'est engagée dans un programme d'investissements technologiques ambitieux. Les dirigeants savent mobiliser des solutions innovantes pour créer des pièces d'exception de la plus simple à la plus sophistiquée.

Il est important que des entreprises comme celle-ci, en pointe sur les critères de la création, de la robotique, de la performance commerciale avec un management exemplaire de surcroît, soient mises en valeur. C'est toute la reconnaissance qu'ont nos responsables au plus haut niveau de

l'État envers nos fleurons industriels locaux. Après la visite du Préfet du Jura Serge Castel en novembre, ce fut notre Députée Danielle Brulebois qui visita cette entreprise d'avant garde.



## Le Tour de l'Avenir, révélateur de talents

Éprouvant, sélectif, âprement disputé, le Tour de l'Avenir récompense chaque année des compétiteurs talentueux, appelés à devenir de grands champions que l'on retrouvera pour la plupart sur le Tour de France.

C'est le mercredi 24 août, dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> étape reliant Saint-

Amour à Oyonnax sur une distance de 123 kilomètres que le Tour de l'Avenir est passé par Cousance aux alentours de 13h30.

Les 162 coureurs issus de 27 équipes de 6 coureurs ont traversé l'intégralité de la Grande Rue. Un vrai spectacle précédé par la caravane qui sait attirer le public !

# La Journée Citoyenne



*Plus de 150 Cousançois se sont inscrits à la Journée Citoyenne le samedi 21 mai ! Quelle énergie, quel enthousiasme s'est dégagé de cette journée après deux années d'interruption liée à la crise sanitaire. Merci à tous pour cette belle vitalité qui a permis des échanges fructueux et des partages d'expériences !*



# Jumelage européen avec Belfaux

Depuis un peu plus d'une année maintenant, nous avons noué un partenariat avec la commune de Belfaux en Suisse qui se situe tout près de Fribourg. À moins de 200 kilomètres de Cousance et en 2h30 nous y sommes. C'est d'abord à travers la Bande dessinée que le lien s'est construit, puisque tout comme ici à Cousance la Bande Dessinée se

célèbre chez nos amis Suisse de Belfaux à travers un très beau festival. Mais nos échanges toujours conviviaux et amicaux ont fait naître bien d'autres points communs. Tout comme ici à Cousance ils sont dotés entre autre d'une grande et belle école, d'un club de foot performant et dynamique et d'une résidence seniors. De plus ils ont un peu de vi-

gnoble qui produit un excellent vin ! Nous avons donc décidé d'échanger sur ces thèmes que sont : les enfants, les seniors, le foot et la BD bien sûr. Nous allons donc par conséquent mettre en place des échanges sur ces thèmes qui viendront nourrir un jumelage qu'il nous faudra officialiser. Sur ce dernier point aussi, eux comme nous sont preneurs !



## Une nouvelle caméra à Cousance

Voici la petite dernière, cette 14<sup>ème</sup> caméra qui vient compléter notre dispositif de vidéo sécurité. Elle est certes petite par sa taille, mais

d'une qualité absolument exceptionnelle, destinée à sécuriser et surveiller le jour comme la nuit notre Espace Victor Hugo et l'entrée de notre mairie.

# Concert Trans'Atlantic

C'est un concert estival d'une qualité exceptionnelle qui a résonné le jeudi soir 11 août sous les voûtes de notre église de Cousance.

47 choristes, 7 musiciens venus de tous les coins de France, dirigés par la très talentueuse Irina Nikonovich

qui alliait à la fois les rôles de cheffe de chœur, de musicienne et de chanteuse. C'est un répertoire très éclectique et d'une grande richesse qui a séduit un public conquis dans une église pleine.



## Trio Zéphyr

Encore un concert d'une grande qualité ce dimanche 23 octobre dans notre église de Cousance, dans le cadre du très renommé Festival du Fruit des Voix !

Le Trio Zéphyr a fait résonner des voix et des sons d'une grande originalité dans notre église aux qualités acoustiques remarquables.

## Le Gala des Cheminots

Il fallait bien les dimensions de notre gymnase pour accueillir ce samedi soir 15 octobre l'Orchestre National d'Harmonie des Cheminots en compagnie de l'Harmonie de Saint-Amour. C'est près de 70 musiciens devant un public de plus de 300 spectateurs

que tous ces virtuoses ont interprété toujours avec brio un vaste répertoire qui traversait le jazz, la musique classique, les musiques de films et la variété. Ce fut une soirée de haute qualité et un public conquis.



# Concert

## Groupe Vocal Lédonien

Le dimanche soir 27 novembre, notre église a été une nouvelle fois le cadre d'un concert de musique sacrée baroque magnifiquement interprété par le Groupe Vocal

Lédonien qui a ajouté à son répertoire un orchestre clavier, hautbois et violoncelle. La perfection du chant et de la musique ont ravi le public.



## Concert du Choeur du Bon Pays et de la Source d'Adonai

*Le dimanche 15 mai l'église de Cousance était pleine pour accueillir deux chorales locales, la Source d'Adonai d'Augea ainsi que le Choeur du Bon Pays dont le siège est à Cousance et qui fêtait ses dix années d'existence.*

## Les Heures Joyeuses

*Le samedi 11 juin notre commune a ouvert les portes du gymnase pour une soirée de concert Musiques du Monde dans le cadre du Festival Les Heures Joyeuses.*

C'est le musicien multi-instrumentiste Stracho Temelkovski qui a ouvert les festivités avec des compositions inspirées du folklore des Balkans, de la Méditerranée et de l'Orient.

Puis le groupe BENGUÉ du célèbre tromboniste Fidel Fourneyron nous a balancés aux rythmes issus du métissage des cultures européenne et africaine. Le public conquis a été transporté et a longuement applaudi le brio de ces musiciens virtuoses et la voix unique de Emma Lamadji.



# Nouveau panneau Créadiodes



Notre nouveau dispositif de communication sur la Place du Marché permet désormais d'optimiser la diffusion de l'information municipale sous une forme innovante et dynamique.

Quant à son prédécesseur, il est implanté aujourd'hui à proximité de la gare.

Voici ci-contre quelques visuels diffusés sur le panneau.



## Cousance entre nous



Nous avons souhaité créer le nouveau groupe Facebook « Cousance entre nous » qui vient en complément de notre page Facebook « Mairie de Cousance » lequel vous procure les informations cousançoises. Ce groupe « Cousance entre nous » se veut un lieu de partage d'idées, d'entraide, d'échanges d'expériences, de troc ou de vente et de recherches de solutions. Pas de propos insultants ou diffamatoires, juste de la bienveillance et de la convivialité. Il est à noter que ce groupe rend de multiples services très appréciés, à tel point qu'il compte désormais plus de 1700 membres.

Règles du groupe Cousance entre nous sur Facebook :

### 1. Être aimable et courtois

Créer un environnement chaleureux, c'est notre responsabilité à tous. Traitons tout le monde avec respect. Il est

normal d'avoir des débats constructifs, mais il est essentiel de rester aimable.

### 2. Pas de discours haineux, ni de harcèlement

Faites en sorte que tout le monde se sente en sécurité. Le harcèlement sous toutes ses formes est interdit et les commentaires dégradants qui portent sur la couleur de peau, la religion, la culture ou l'orientation sexuelle ne sont pas tolérés. Évidemment pas de propos diffamatoires qui seront systématiquement effacés.

### 3. Respecter la confidentialité de tous

Faire partie de ce groupe implique une confiance mutuelle. Des discussions animées et authentiques font tout l'intérêt des groupes, mais elles peuvent aussi contenir des informations sensibles et personnelles.

# Notre vigne communale

**N**otre commune est propriétaire d'une vigne Rue des écoles. C'est Yann Jaillat viticulteur de métier à Augea qui a su prodiguer ses conseils avisés pour tailler, traiter et suivre avec vigilance cette très

vieille vigne en compagnie de Lionel Chariot. Le 31 août était le temps des vendanges dans la joie et la bonne humeur, entre voisins et en présence de Nicole Royot l'ancienne propriétaire. Elles ont permis d'extraire quelques

centaines de litres dont les premiers critères d'appréciation indiquaient que l'on aura un vrai Jura !



## Prendre le train à Cousance

**L**a gare de Cousance est un PANG. C'est-à-dire « un Point d'Accès Non Géré » donc une halte où les trains s'arrêtent, mais dépourvue de guichet ou même de distributeur automatique. Avec un téléphone portable il est facile de prendre les billets de manière électronique en utilisant l'application « SNCF connect ». Mais comment faire si l'on ne possède pas de portable ? Il existe une solution qu'il est bon de connaître. Les TER sont sous la double tutelle des Régions et de la SNCF. Les ré-

gions sont « autorité organisatrice » du Transport express régional de voyageurs (TER). Elles décident et financent les tarifications régionales, les dessertes, le nombre de trains, les modes de distribution des titres de transport. Le contrôle dans les trains appartient aux agents assermentés de la SNCF. Cette question des PANG est donc renvoyée sur les régions. En Bourgogne-Franche-Comté il existe un accord avec la SNCF pour disposer d'une plateforme MOBIGO, accessible de façon non surtaxée par

le 03 80 11 29 29. Vous appelez le jour de votre départ ou au moins deux heures avant et vous obtenez un code que vous notez pour le présenter au contrôleur. Sinon, le titre de transport peut également être envoyé à votre adresse mail pour les possesseurs d'un ordinateur ou même par courrier papier sous réserve néanmoins de le demander avec suffisamment d'avance. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour davantage de précisions.



# Lectures au jardin

*Les « Lectures au jardin » ont remporté un vrai succès auprès des Cousançois !*

**E**n effet, ce sont près de 250 auditeurs qui se sont rendus dans les jardins cousançois. Preuve de la qualité et de l'intérêt des prestations offertes par Lily, Annie, Marie-No, Maryline, Christine, Marc, Louis-François et Dominique ! Merci à tous ces bénévoles passionnés de nous avoir offert ce magnifique festival de lecture ! Merci aux Cousançois qui leur ont ouvert la porte de leur

verger ou jardin et qui ont permis de belles rencontres, de beaux échanges entre les lecteurs et les habitants ! Et pour clôturer ces beaux moments, la guinguette sur la place du marché, organisée par notre dynamique CCAS, a réuni plus de deux cents personnes, heureuses de se retrouver pour ce rendez-vous annuel. Bref, un événement estival, culturel et festif en plein essor !





## Vive les mariés à Cousance !



### *Lydie & Sébastien*

Ce samedi après-midi 25 juin était pour Lydie Bolard et Sébastien Ferber un vrai moment de bonheur. Ils sont dorénavant mari et femme aux yeux de notre République, de leurs familles et de leurs amis.



### *Laura & François*

Ce samedi 9 juillet, à la mairie de Cousance, Laura Uny et François Lheureux se sont unis par les liens du mariage, célébré par Nathalie Colonozet, Adjointe au Maire.



### *Coralie & Fabrice*

Ce samedi 14 juillet, vous devinez mon émotion puisque non seulement j'étais là pour célébrer un mariage, ce qui en soi est toujours un événement, mais de plus il s'agissait pour moi, aujourd'hui « père et maire » de marier Coralie, ma fille. J'ai souhaité à Coralie et Fabrice de poursuivre leur route du bonheur pendant très, très longtemps...  
Christian Bretin, Maire de Cousance

# Tout sur la Fête de Cousance

*Comme chaque année, la fête patronale s'est tenue le premier week-end de septembre.*



Après deux années de crise sanitaire nous amenant à suspendre de nombreux éléments de cette fête, c'est avec une grande joie que nous avons essayé de donner un second souffle à ce rassemblement traditionnel.

Les festivités ont débuté le vendredi soir à travers l'habituel retraite aux flambeaux accompagnée d'une excellente Batucada, les magnifiques ailes lumineuses et pratiquantes du twirling bâton suivie par de nombreuses associations et riverains. Le CCAS a offert un tour de manège

à chaque enfant présent lors de cette déambulation.

Le Parc de loisirs En Lune a vu sa 2<sup>ème</sup> édition d'exposition de véhicules sur la journée du samedi, le Conseil municipal des jeunes en a profité pour réaliser une après-midi jeux. Pour nous restaurer, les Pompiers ont tenu la buvette du samedi matin jusqu'au soir tard dans la nuit. Cette journée s'est clôturée par un splendide feu d'artifices.

La société OGLIDE a investi le skatepark tout le week-end afin de nous sensibiliser de manière ludique sur les bonnes pratiques des nouveaux

outils électriques mobiles comme trottinettes, skates, hoverboard...

Sans oublier bien évidemment la fête foraine présente tout le week-end sans que celle-ci ne serait pas vraiment la fête.

Nous avons à cœur d'assurer des festivités au Parc en lune sur l'intégralité du week-end pour le plus grand plaisir des petits et des grands, mais également grâce à la collaboration avec nos amis forains ce qui nous a permis d'avoir un manège supplémentaire cette année.





## Le Repas de la Fête

Après deux ans de Covid, tous les Cousançois, les plus jeunes comme les plus âgés, ont pu se retrouver et faire la fête ce week-end, avant la rentrée. Mention particulière au traditionnel Repas de la Fête qui s'est déroulé dimanche midi, sous le préau de l'école, et qui a réuni plus de 200 personnes !

Un grand merci à G du Goût et au Restaurant de la Gare pour le repas, à la Crèmerie des Saveurs Régionales pour les fromages, à Mathilde Janet pour le délicieux dessert, à notre cuisinier Christophe Clerc, au duo Leskov pour l'animation musicale, à Anne-Marie Bolard pour la belle décoration des tables sur le thème de

la musique, et enfin aux bénévoles de l'Entente Sud Revermont Foot qui ont assuré un service parfait ! Merci également à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de ce repas !

# L'Atelier Tilleli

Une pépinière d'artistes à Cousance !

**J'**

Répondre à cette demande de créateurs, amateurs ou confirmés, c'est l'ambition d'Hervé Mannino qui vient d'ouvrir un lieu de confrontation et de diffusion pour tous les arts et toutes les disciplines au 88 de la Grande Rue à Cousance.

- Et sans oublier aussi la tournerie d'art, la céramique, l'ébénisterie, la réalisation de mobilier artistique... Mon souhait : Favoriser tous les possibles !

## Pourquoi Cousance ?

- À l'origine, nous habitons Solaize près de la raffinerie, mais souhaitions vivre à la campagne. D'abord pour les animaux. Chevaux, chiens, chats... Nous en sommes fous. J'ai une fille de vingt-deux ans assistante vétérinaire à Branges et nous avons habité Sainte-Croix pendant 20 ans où j'étais entrepreneur en bâtiment. J'avais d'abord envisagé un restaurant pour présenter des œuvres et développer une dynamique autour de l'artisanat. Depuis toujours mon idée était de faire se croiser dans un même espace différentes pratiques artistiques et culturelles. Je ne connais pas de lieu de cette sorte. Lorsque j'ai découvert



par hasard cet ancien café à vendre sur la Grande Rue, la possibilité de ce local fut pour moi une évidence. Une opportunité qui me permettait de réaliser ce vieux rêve. Ce sera également ma résidence principale. Naturellement nous continuerons aussi notre relation avec les animaux. Moi-même je suis quelqu'un de manuel. En vingt-cinq ans, j'ai beaucoup exploré le domaine de l'expression visuelle et des arts plastiques en essayant des pistes un peu inhabituelles. Ainsi, j'utilise différentes matières et différents supports. Même le cuir pour des effets de surface.

## Vous voulez aussi promouvoir l'écriture ?

- Bien sûr. Je veux permettre aux écrivains d'exposer leurs ouvrages et d'accueillir le public pour des dédicaces.

## Sans condition ?

- Ah... Question difficile. Prétendre juger est une gageure. Mais tout accepter ou au contraire être hyper sélectif sont deux écueils. Je veux d'abord valoriser les artisans et artistes de Bourgogne-Franche-Comté, mais je ferai quand même une sélection. Bien sûr elle ne sera pas fondée sur

mes goûts, mais sur une appréciation de la maîtrise artistique et technique. Exposer sera gratuit, mais je prendrai une commission sur les ventes. Je conçois une organisation en deux modes. Une exposition ouverte au public et une partie dynamique, plus événementielle. La librairie sera le fil rouge. Une fois par mois, dédicace d'auteurs et rencontre avec les adultes, ou selon le thème, avec les enfants. En parallèle, une fois par mois, intervention d'un artisan, pour une démonstration. Je connais un forgeron qui possède une forge mobile de démonstration. Idem pour un ébéniste. Mon ambition c'est de montrer l'activité en train de se faire et pas seulement d'en exposer le résultat.

## Pourquoi Tilleli ?

- J'ai cherché le mot « Liberté » dans toutes les langues. Tilleli, c'est sa traduction en kabyle. Je l'ai trouvé chantant et poétique.

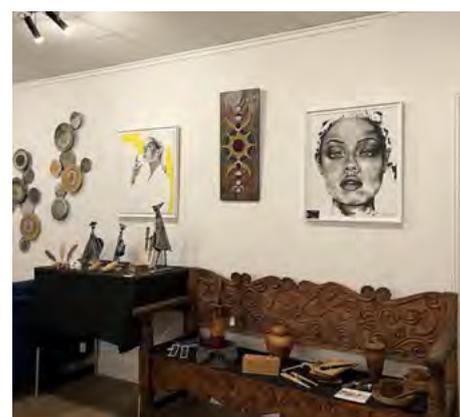
Ouverture les mercredis, vendredis et samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

88 Grande Rue à Cousance

Tél : 03 84 86 05 84

Instagram : @atelier\_tilleli

Site web : tilleli.fr



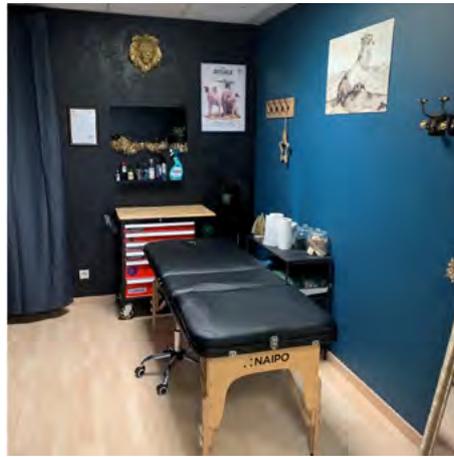
# Envie d'un tatouage ?

**L**e 15 mars dernier, l'Étoile Bleue Tattoo Shop a ouvert ses portes au 42 Grande Rue.

Carl Taponard comptable chez Intex, ayant comme passion le dessin depuis son plus jeune âge, décide lors du premier confinement en 2020 de changer de vie et vivre de sa passion. Après plusieurs recherches, Carl passe sa formation hygiène et salubrité en février 2021 et c'est par hasard qu'il tombe sur un local à louer à Cousance.

À l'écoute de vos projets de tatouages en tout genre, son top 3 étant les tatouages Disney, les fleurs et les tatouages polynésiens. Exclusivement en noir et gris et de petite et moyenne pièce. Vous pouvez le retrouver du lundi au samedi à partir de 14h00 dans son salon et également sur rendez-vous.

*Instagram : @letoilebleue.tattooshop  
Facebook : l'Étoile Bleue - Tatoo Shop  
Mail : letoilebleue.tattooshop@gmail.com*



# Une nouvelle coupe !

*Le 5 décembre dernier, le salon de coiffure Santana a remplacé le salon C.Coiffure au 37 Grande Rue.*

**F**orte de ses 15 années d'expériences en coiffure, et après une période dans un salon à Saint-Amour depuis 2014, Santana réalise son projet personnel de longue date grâce à cette opportunité de reprise. Vous pouvez vous rendre chez Santana du lundi au samedi selon les horaires d'ouvertures.

*N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03 84 85 90 22 ou à visiter sa page Facebook Santana - Salon de coiffure.*



# Crèmerie des Saveurs Régionales

**N**ous sommes heureux d'avoir oeuvré à la réhabilitation de cette crèmerie au cœur de notre centre bourg qui a été pendant très longtemps une véritable institution à Cousance.

Faisons confiance à Floriane et Fabien

Desmaris qui tiennent à la disposition de leurs clients d'excellents produits avec plus de 35 fromages différents et bien sûr avec leurs conseils avisés.



# Didier Sagetat tourne la page



À 59 ans, Didier, patron de sa PME très connue des Cousançois, prend sa retraite et passe la main.

- Je suis Cousançois depuis toujours. J'y suis né et je connais tout le monde. Et c'est vrai, en soixante ans, les Sagetat, mère, père et fils ont cessé de compter depuis longtemps le nombre de charpentes ou de toitures qu'ils ont construites ou rénovées et pas seulement sur Cousance.

Les Sagetat ce sont d'abord des bûcheurs.

- Au début, ma mère travaillait avec mon père. Il s'était mis à son compte comme artisan menuisier dès 1961. L'atelier était alors rue de Bresse. Les parents avaient compris l'importance des diplômés et m'ont envoyé en formation. J'ai obtenu deux BEP, l'un en menuiserie, l'autre en charpente.

Didier rejoint ainsi l'entreprise en 1978, toujours aux côtés de ses parents.

- À l'époque, nous faisons même les cercueils et les mises en bière !

Avec les connaissances techniques et son diplôme en charpente, Didier va orienter l'entreprise dans cette voie et s'équiper en conséquence.

- C'est en 1995 que mon père s'arrête et que je reprends complètement l'entreprise.

L'entreprise monte alors en puissance. - J'ai eu jusqu'à cinq salariés. Grue, camions, le travail n'a jamais manqué. Les bilans ont doublé.

Un succès qui est aussi la rançon d'une compétence reconnue et d'une réputation irréprochable.

Désormais et de façon progressive, avec Didier toujours en arrière-plan comme conseil, c'est l'un de ses salariés, Jean Michel Morel qui coiffe aujourd'hui la casquette de chef d'entreprise. À lui de prendre en main l'avenir de la société. Dans ce métier où la demande ne tarit jamais, il reprend les manettes avec la chance de disposer d'une clientèle fidélisée qui ne s'est jamais départie de la confiance qu'inspirait Didier.

Et comme celui-ci a toujours été hyperactif, il n'échappe pas à la question qui intrigue : puisque toujours dynamique et encore jeune, à quoi va-t-il

passer son temps ?

Dans un sourire, la réponse fuse, spontanée :

- La musique !

Car Didier est aussi un passionné de musique qu'il pratique avec son épouse Christelle, encore en activité. Et par analogie, osons écrire que cette passion s'est développée au même rythme que son activité professionnelle et que toutes deux ont évolué... de concert !

- Lors de mon service, j'ai été incorporé dans la musique militaire. Et depuis quarante-deux ans je fais partie de l'harmonie de Saint-Amour où Christelle m'a rejoint. Nos deux enfants font également de la musique.

À cet intérêt s'ajoute également celui de la moto. Gageons que ces heureux propriétaires d'une magnifique Harley Davidson trouveront désormais malgré tout davantage de temps pour se laisser emporter vers des horizons plus lointains et pourquoi pas la mythique Route 66 !





## Cousance Agence, Saison 2

*En 2022, « Cousance Mag » annonçait l'évolution de cette agence immobilière bien connue des Cousançois et son changement d'enseigne, toujours sous la direction de Julien Couillerot.*

**Qu'en est-il aujourd'hui ?**  
- Après douze ans sous le nom de Cousance Agence, nous sommes désormais affiliés officiellement depuis juillet 2022 à la franchise « Laforêt ». C'était la volonté de David Bresson notre patron qui voulait rejoindre cette enseigne, toujours la première de France pour la relation client.

**Aux côtés de Julien travaillent deux collaboratrices, Claudie Fargette et Fanny Monnier.**  
- Et nous recherchons aujourd'hui une quatrième assistante commerciale !

**Ce changement d'enseigne a-t-il réellement modifié votre façon de travailler ?**  
- Oui. Avec l'enseigne Laforêt, c'est un logiciel très élaboré qui apporte des outils réellement performants : nouvelle méthode de prospection, nouvelle méthode d'estimation, signature électronique.

**Mais le client n'est tout de même pas devenu virtuel ?**  
- Non bien sûr ! Heureusement, le logiciel ne remplacera jamais la

relation humaine, mais il la simplifie et nous apporte un confort de travail réel. Je souligne aussi la bonne entente avec la municipalité propriétaire de nos locaux. Elle a accepté de nous laisser choisir la couleur de la façade qui devait être refaite, en l'occurrence le bleu qui est l'identité de l'enseigne Laforêt.

**Qu'en est-il du marché immobilier à l'heure actuelle ?**

- 23% de hausse sur cinq ans ! Nous manquons de biens ! Et il s'agit là d'une situation générale. Toutes les agences sont dans le même cas. Sans doute conséquence de la COVID, ceux que nous avons en stock, quelquefois depuis plusieurs mois, se sont soudain vendus très vite. Soucieux de se positionner rapidement, les acheteurs ne discutaient pas les prix !

**C'est toujours le cas ?**

- Cet engouement a fait place aujourd'hui à davantage d'expectative. Mais notre fer de lance reste de trouver des biens. Les vendeurs hésitent, pensant que les prix peuvent encore monter. Hésitation également

des propriétaires bailleurs dont les logements sont des passoires thermiques. Bientôt ils ne pourront plus louer, doivent-ils vendre ou effectuer des travaux ? Nous nous efforçons de les convaincre de nous faire confiance. Nous sommes en mesure d'estimer leurs biens et de les conseiller, et je le souligne, tout ceci gratuitement. Mais la demande est toujours là.

**Existe-il un profil de l'acheteur type ?**

- Pas vraiment. C'est très variable. Nous avons beaucoup de primo accédants, nous avons des Lyonnais, également des Haut-Savoyards. Les prix locaux restent accessibles autour de 25 à 30 euros du m<sup>2</sup> au contraire de Chambéry ou d'Annecy où ils flirtent avec les 400 euros. Nous leur proposons également tout un service d'accompagnement : conseils en rénovation, nous travaillons avec France Renov, et l'Ajena, mais aussi changement des compteurs, des abonnements... Nous nous attachons à fidéliser nos clients et à rester proches d'eux.



# Une deuxième fleur pour Cousance

Nous avons reçu le mercredi 27 juillet à Cousance le jury régional au titre de l'obtention de la 2<sup>ème</sup> fleur pour le label « Villes et Villages Fleuris ».

Entouré de tous les équipiers qui œuvrent en faveur de l'embellissement de Cousance, c'est une forme de grand oral auquel nous nous sommes soumis avec beaucoup de plaisir, avant d'accompagner nos examinateurs à travers un circuit que nous

avons minutieusement préparé. C'est une synthèse de 26 pages que nous avons élaborée préalablement et qui est venue étayer nos propos balayant ainsi plus de 60 critères d'appréciation.

Le jury a reconnu l'engagement collectif des acteurs locaux que sont les élus, les bénévoles et tout particulièrement celui de nos salariés municipaux.

Il a mesuré bien sûr la qualité de l'em-

bellissement et aussi les transformations considérables que nous mettons sans cesse en œuvre en faveur de notre commune de Cousance.

Le résultat est tombé le 15 novembre à Dijon au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui organisait la remise des prix 2022 du label « Villes et Villages Fleuris ». Nous étions heureux et fiers pour les Cousançais de recevoir cette belle distinction.



## L'Entrée Ouest



## La Mairie



### Le Parking des Écoles



### Fontaine Grande Rue



### Parking cimetière/verger



### Espace Victor Hugo



### Parvis de la Grenette



# Les cérémonies commémoratives



## Cérémonie du 19 mars

La commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue le samedi soir 19 mars. Solennité et émotion étaient de circonstance.



## Cérémonie du 8 mai

«Nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.»

- Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées



## Cérémonie du 18 juin

Célébration au Monument aux morts à Cousance de l'appel du 18 juin 1940 par le Général De Gaulle.

La deuxième guerre mondiale a entraîné des millions de morts dont hélas beaucoup de victimes civiles.

Parmi d'autres à Cousance, Ernest Legrain, jeune homme de 20 ans abattu par les Allemands le 19 juillet 1944 à 8h30 sur la Place de Cousance. Son nom figure sur la plaque commémorative apposée à l'angle de la Grande rue et de la Rue de l'église.

Dans le cadre de la dernière Journée Citoyenne, nous avons souhaité réhabiliter sa sépulture au cimetière de Cousance.



## Cérémonie du 11 novembre

11 novembre à Cousance : anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre et Journée d'hommage à tous les morts pour la France

« Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la «Der des der», la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. »

- Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire





## Fleurissement au cimetière

*S'il arrive parfois que les chrysanthèmes subissent des gelées au lendemain de la Toussaint, ce ne fut pas le cas cette année ! Ainsi, notre cimetière, si soigneusement entretenu par nos employés municipaux et si abondamment fleuri par les familles venues se recueillir sur leurs tombes, ressemble à un grand et magnifique jardin.*



# À moi conte deux mots

**Ecrivaine savoyarde, Claire Scimia vient de rejoindre Cousance où elle réside désormais.**



- Claire, les éditions Gap orientées vers la Jeunesse viennent de publier votre dernier livre « La légende de la dent du chat », un conte pour enfants. Votre parcours, votre ouvrage, les dents du chat, le lac du Bourget... Nous sommes loin du Jura !

- Oui en effet. Et encore plus de Cousance ! C'est la conséquence d'une trajectoire de vie. Après mes études à Paris et divers séjours à l'étranger, je résidais à Genève. Je travaillais dans la communication, notamment pour le salon automobile. Lorsque j'ai pris ma retraite, j'avais d'abord choisi Aix-les-Bains.

- C'est le lac qui vous a inspiré, dans les pas de Lamartine ?

- Oh là, là, restons modeste ! Mais tout de même, votre allusion au Poète n'est pas sans écho pour moi. Mon père, émigré italien, n'avait qu'un certificat d'études passé très tardivement mais, souvent, je le surprénais à lire justement « Le Lac » de Lamartine. Chez nous, la télévision n'avait pas complètement supplanté la lecture ! Nous n'étions pas riches, mais tout le monde lisait. Vraiment, nous avions le culte des livres, notamment les romans historiques.

- C'est aussi ce goût des lettres qui vous a orienté vers la communication ?

- Peut-être... L'écriture m'a accompagnée tout le long de mon parcours professionnel, y compris dans la création de messages publicitaires ou de

brochures promotionnelles.

- Tout de même le salon de l'auto de Genève, c'est assez éloigné des contes pour enfants, non ?

- Oh peut-être pas tant que ça !

- Bon, donc la poésie étant déjà prise, vous avez choisi le conte !

- Vous plaisantez, mais de toutes façons je ne m'y serai pas risqué ! Le monde imaginaire a très tôt été alimenté par ma mère. Elle commençait une histoire et me demandait de la poursuivre et ainsi de suite. Aix-les-Bains, l'Abbaye de Hautecombe qui abrite les tombeaux des princes de Savoie et derniers rois d'Italie, le lac du Bourget... autant de lieux qui font rêver. L'idée d'écrire un conte pour enfants inspiré par les légendes locales cheminait. Elle s'est alimentée d'abord d'une commande des Editions Gap de Challes les Eaux proposée lors d'un Salon jeunesse, ensuite d'une rencontre avec une illustratrice de Lyon, Martine Spitz. Je tiens à lui rendre hommage pour le remarquable travail de composition et d'illustration du livre. Sans elle, rien n'aurait été possible. Ce livre est vraiment une co-réalisation.

Sur la couverture domine la figure inquiétante d'un chat maléfique au regard oblique qui se fonde dans la montagne. Car ces dents du chat, barrière montagnaise difficilement pénétrable, mal percée au 19<sup>ème</sup> siècle d'un tunnel impossible, fut longtemps crainte des voyageurs mais aussi des aviateurs dont plu-

sieurs en furent victimes. Mais ce chat, que guette-il ? Sans doute ce pêcheur imprudent qui pour ne pas avoir tenu sa promesse allait sortir au bout de sa ligne quelque chose qu'il eut été bien préférable de laisser sous l'eau...

- Je ne déflorerai pas la suite.

- Je l'espère bien.

- Mais la Franche-Comté abonde aussi en légendes. Maintenant que vous avez quitté les Savoies pour le Jura, je ne doute pas que la Vouivre puisse également nourrir votre imagination !

- Je suis déjà plongée dedans, mais Je dois aussi circonvier mon éditeur qui n'en a que pour la Savoie. Je ne doute pas d'arriver à le persuader.

- À défaut de pouvoir doter la Vouivre d'une double nationalité, pourquoi n'irait-elle pas à la rencontre du chat ?

- Bonne idée, j'imagine déjà l'enthousiasme des lecteurs ! Quoiqu'il en soit, Je me réjouis de poursuivre cette aventure au sein de ma nouvelle commune où j'ai été accueillie avec beaucoup de gentillesse. J'ai d'ailleurs le projet d'aller à la rencontre des écrivains locaux. Ils sont nombreux, qu'ils choisissent de conserver leurs textes ou de les publier. Beaucoup de gens écrivent mais sont discrets et n'osent pas le faire savoir. Il reste à l'organiser.

Claire Scimia,  
La Légende de la Dent du Chat



## Agnès Mercey, bientôt un troisième livre

- Agnès vous aviez écrit « Camille une vie sans amour » en 2021. Un premier livre qui avait eu un certain retentissement et vous avait fait connaître. Vous lui donnez une suite, « Liberté Retrouvée » en 2022 et travaillez actuellement sur un troisième. Il s'agit toujours de tranches de vie intimistes et très personnelles.

- Oui. C'est très autobiographique. Mais c'est aussi une façon de me libérer. Avec ce que mon père a fait vivre à ma mère il serait sûrement désigné aujourd'hui comme pervers narcissique. Il était seul à détenir la vérité. J'avais besoin d'écrire ce que fut notre vie à ma sœur et moi, aussi ce que ma mère a dû subir pendant toutes ces années. J'avais une sœur plus âgée et mon père était un éternel insatisfait. Avec ma sœur il nous appelait ses pintades. Mais de sa part ça ne risquait pas d'être un signe d'affection !

- L'orphelinat est très présent.

- Et ce fut peut-être notre seule bonne période. Ma mère était alors en asile psychiatrique et mon père ne voulait pas s'occuper de nous. Il ne restait plus que les bonnes sœurs et l'orphelinat. Lorsque nous y fûmes placées, j'avais trois ans et demi, ma sœur huit ans. Grace aux bonnes sœurs, nous avons pu recevoir une éducation correcte et construire notre enfance sûrement mieux qu'à la maison.

- Camille c'est votre mère. Votre second récit « Liberté Retrouvée » est centré sur votre père.

- Oui, il se déroule après le placement de notre mère en Ephad. Pour mon père ce fut la porte ouverte à toutes les débauches.

- C'est très dur.

- Oui mais c'est la réalité.

- Votre père est décédé. Ne faut-il pas laisser les morts en paix ?

- C'est ma petite vengeance personnelle et c'est aussi une forme de reconnaissance pour ma mère. Qu'elle ne soit pas oubliée.

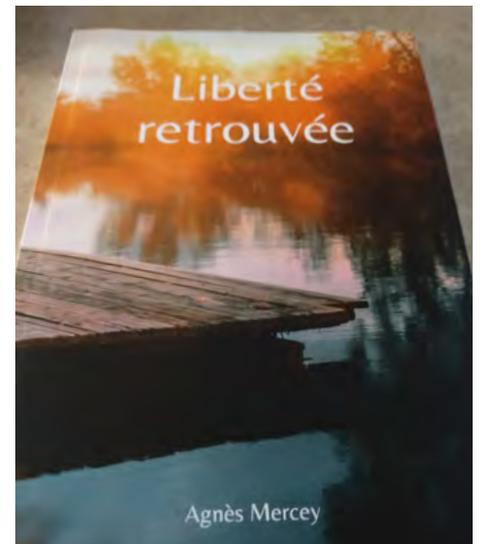
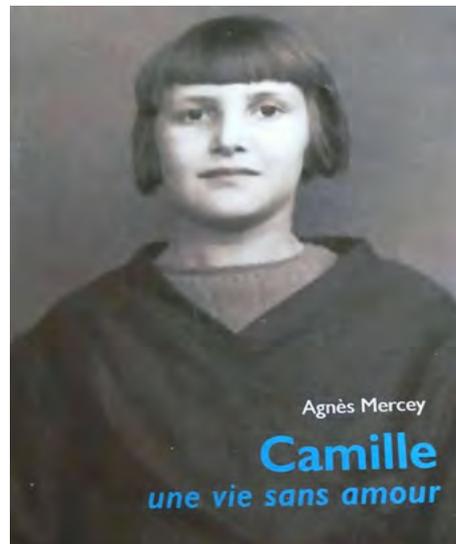
- Et le prochain livre ?

- C'est encore une histoire réelle. Je m'inspire toujours de faits réels. Ensuite je développe. Il s'agit cette fois de la vie d'une femme qui fut veuve trois fois !

- Vos livres ne sont que des histoires de malheur ?

- Des histoires joyeuses je n'en ai pas tellement et puis mon souci c'est aussi de montrer que notre vie actuelle est plus facile.

Où se procurer les ouvrages : directement chez Agnès Mercey  
7 Rue de la Fontaine Ronde ou au bureau de tabac « Le Cortez », au prix de 12 euros.



# La discrétion efficace de Claude Goudot, bibliothécaire à Cousance



*Cousançoise pendant de très longues années et passionnée de livres, Claude Goudot est sollicitée en 1983 pour prendre la relève de Madame Landry, institutrice à la retraite, qui avait installé une petite bibliothèque dans l'ancienne cantine de l'école de Cousance.*

**A**u départ, à raison de deux heures de présence chaque vendredi, Claude Goudot assura seule la permanence de ce lieu culturel. Les livres étaient fournis par des dons et par la librairie de Cousance gérée par Michèle Robin et son époux. C'est avec un grand sourire et des yeux malicieux que Claude raconte qu'à l'époque on couvrait les livres avec du papier kraft et qu'il fallait les ouvrir pour découvrir le titre et l'auteur ! Heureusement, ce n'est plus le cas maintenant car ils sont couverts d'un film plastique transparent !

Monsieur Roger Boudet, ancien Proviseur d'école et ancien Maire de Cousance, avait déjà l'idée d'ouvrir une médiathèque à Cousance. Il inscrit donc Claude Goudot à une formation de bibliothécaire. Diplôme en poche, Claude sera responsable de la bibliothèque qui déménagera en 1992 dans une des classes de l'ancienne école de garçons avec un nouvel aménagement et un nouvel horaire de 7h par semaine. Grâce à la BDJ (Bibliothèque Départementale du Jura – actuelle MDJ), la bibliothèque de Cousance s'enrichira de nombreux ouvrages. C'est en 1994 que la bibliothèque jeunesse verra le jour.

Claude Goudot, cheville ouvrière de

cet espace quelque peu vétuste et désuet, est secondée par cinq bénévoles dont Pierrette, Dominique, Lucie, Annie et Christine. Grande lectrice, elle conseille volontiers les adhérents qui se comptent au nombre d'une centaine en provenance de Cousance et des villages environnants. Grâce à l'aide de la MDJ (Maison Départementale du Jura) qui prête 1200 livres par an et la subvention de la commune ainsi que les dons et cotisations, la bibliothèque offre actuellement environ 500 romans et bandes dessinées adultes, 500 romans et bandes dessinées jeunesse, 500 documentaires adultes et 500 documentaires jeunesse.

Femme infatigable, pleine de ressources et très discrète, Claude Goudot fera également partie de l'ALVE (Association Lire Voir Ecouter) qui organisera de nombreuses animations culturelles avec Madame Debrand et une équipe de volontaires, notamment le premier Festival de la BD en 1990 qui connaîtra un grand succès. Ses deux filles Isabelle et Florence font toujours partie du Comité d'organisation du Festival de la BD.

Fin février 2023, Claude Goudot quittera ses fonctions de bibliothécaire mais restera bénévole jusqu'à la mise en place de la nouvelle médiathèque.

Pendant près de 40 ans, elle aura œuvré à maintenir cet espace culturel avec professionnalisme et bonne volonté. Elle passera le flambeau à la toute jeune Marine Berthaud qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars. Nul doute que Claude assurera la transmission avec sa gentillesse habituelle. Elle se réjouit d'ores et déjà que la longue liste des livres puisse être informatisée afin de permettre la consultation en ligne par les utilisateurs.

*Bibliothèque :*

*60 Grande Rue - Cousance*

*Tél : 03 84 25 57 08*

*Adhésion : 15 euros par an ou carte jeunesse*

*Ouverture : mercredi après-midi et samedi matin*

# Les CM2 découvrent l'histoire de notre commune

Pendant l'année scolaire 2021/2022, les élèves de CM2 de Monsieur Pascal Beulaton ont eu la chance de bénéficier de l'intervention dans leur classe d'une architecte CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) en la personne de Madame Françoise Leblanc- Vichard et de Madame Chloé Vichard paysagiste. Ces séances se sont déroulées sur environ 34 heures, constituant ainsi pour les élèves de belles leçons d'Histoire et de géographie essentiellement.

La démarche de Madame Vichard a consisté à analyser le territoire des enfants au fil d'un zoom qui allait du plus général, la France, au plus proche, la commune, avec l'observation des espaces bâtis ou non bâtis et de l'habitat au fil des siècles.

Il s'agissait de donner des clés de lecture aux enfants, en s'appuyant sur l'observation de leur environnement immédiat et ainsi leur apporter un nou-

veau regard sur leur espace de vie.

A l'issue de ces travaux, Madame Vichard a effectué une passionnante visite guidée de la commune pendant laquelle les élèves ont pu mettre à profit tout ce qu'ils avaient étudié, munis d'un petit livret pédagogique. Ils ont ainsi pu repérer les constructions d'avant 1836 (Plan napoléonien), notant au passage par exemple qu'il n'y avait qu'une seule maison rue de la gare (actuel N° 5), rue qui n'était d'ailleurs qu'un passage faisant suite à la rue Marchand au milieu des vignes! La rue de la gare n'ayant été créée qu'après la construction de la voie ferrée en 1863.

Les élèves ont pu observer aussi les bâtiments construits au XIX<sup>ème</sup> siècle, période d'essor de la commune. Le poids public, la Grenette, la Mairie, l'actuelle bibliothèque autrefois école communale de garçons. Ils ont observé aussi la disposition des rues, des façades, des commerces,

les maisons vigneronnes avec leurs caves au centre de la grande rue, témoins du passé vigneron de la commune, le château et le moulin, nos fontaines.

Ils sont aujourd'hui capables de trouver la date de construction d'une maison, en regardant les encadrements en pierre des portes et des fenêtres. La façon dont les pierres sont taillées nous indique la période où la maison a été construite. Parfois aussi, une date est indiquée sur la pierre située au-dessus d'une porte, le linteau.

Quand les pierres sont enduites comme les maisons sur la place, ou bien si la maison a été beaucoup transformée, il est difficile de dater la construction.

Les parents d'élèves ainsi que de nombreux Cousançois ont pu voir le résultat de ce fructueux travail à l'école le 24 juin. Un très beau travail réalisé pour notre patrimoine local !





## Nos Sapeurs-Pompiers cousançois

*vus par le Chef de centre du CIS Cousance, l'Adjudant-Chef Emmanuel Charvet.*

### Bilan de l'année 2022 :

Nous sommes concernés, comme le reste du territoire à une pression opérationnelle de plus en plus intense du fait des difficultés de notre système de santé, des déserts médicaux et de l'enchaînement d'événements climatiques extrêmes : feux de forêts et

d'espaces naturels, tempêtes, orages, inondations. À ce jour, notre effectif est de 13 sapeurs pompiers dont seulement 8 sont opérationnels. Nous avons rencontré les Conseils municipaux autour de réunions que nous appelons « trait d'union » pour les sensibiliser sur les recrutements de volontaires. Nous programmons aussi

des rendez-vous avec les employeurs locaux de même que nous sensibilisons à de nouvelles vocations grâce à des campagnes de distribution d'affiches, de flyers et grâce aussi aux réseaux sociaux. Cette propagande est aussi votre travail : aidez-nous !



### Notre activité 2022 :

Elle est en forte hausse : près de 160 interventions contre une centaine en moyenne les années précédentes. Nous avons été 9 jours à Rupt, commune de Cernon, pour l'intendance sur les feux de forêts. Nous y avons servi près de 2400 repas !

Le 18 mars, nous avons mis à l'honoraire le capitaine Eric Bouilly, faisant valoir ses droits à la retraite après 40 ans de service. Il a reçu la médaille Grand'Or des sapeurs pompiers.

J'ai pu représenter notre Centre d'intervention et de secours de Cousance le 17 août à Arinthod auprès du Ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin et le 28 octobre auprès du Président de la République lors de la cérémonie de remerciements des acteurs des feux de forêts en 2022. Tout au long de cette année, nous nous sommes formés, nous avons manœuvré et nous nous sommes entraînés. Début octobre, Lysiane et David ont validé la formation de Chef d'équipe module INC.

Cécile a suivi sa FMA moniteur de secourisme, elle peut ainsi maintenir nos connaissances à jour pour le secours à la personne;

J'ai pour ma part également suivi la formation incendie du maintien des acquis pour le Chef Agrès Tout Engin. Clémence vient de passer sa première semaine de formation au stage du moniteur de secourisme et valide son passage pour la deuxième semaine.



**La section JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) Porte du Jura :**

La section compte 15 JSP et 3 sont brevetables en juin 2023. La section a participé à la Journée du téléthon et a ainsi pu mettre en oeuvre la vieille pompe à bras des pompiers de Cuisia, âgée de 90 ans !

**Remise de gallons et médailles :**

Le caporal David Pommereau est nommé Caporal Chef.

Clémence Beudart a reçu la médaille échelon argent pour 10 ans de service.

Personnellement, j'aurais dû recevoir la Médaille d'or pour 30 ans de service, médaille non remise en raison d'un loupé administratif .



Je complimente l'indispensable amicale du CIS Cousance, qui coalise, soutient et renforce nos activités.

Elle est gage de convivialité et assure la cohésion du groupe en organisant des manifestations. Mention spéciale à nos Anciens Sapeurs Pompiers, et conjointes pour leur implication dans

cette amicale. Les valeurs héritées de nos anciens, que nous avons en partage et que nous transmettons, de génération en génération fondent notre engagement, quel que soit notre âge, notre statut ou notre grade.

Je vous invite à suivre notre actualité sur les pages Facebook : **Amicale des Sapeurs Pompiers de Cousance** et **Sapeurs Pompiers de Cousance**.



ENGAGEZ-VOUS, DEVEZNEZ  
**SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**  
AU CENTRE DE SECOURS DE COUSANCE

RENSEIGNEMENTS : 06 81 25 13 03



## Apprendre notre langue aux Ukrainiens : la générosité discrète

**À** Chevreaux, à l'initiative de la préfecture, l'ancien couvent des Sœurs de l'Alliance accueille aujourd'hui un groupe évolutif d'une quarantaine de réfugiés ukrainiens. Ils y résident seulement de passage, dans l'attente d'un relogement et d'un travail. Mais une fois la situation d'urgence prise en charge, comment les aider à affronter la suite ?

**Première nécessité : la maîtrise de notre langue.** Spontanément quelques Cousançoises en ont accepté le défi à la demande du centre d'action sociale de Lons.

*- Faute de méthode existante, notre approche est empirique. Nous sommes un peu partis à l'aventure explique Claudie Briquet. Initialement c'est Séverine Buchot qui a défriché le terrain, mais elle a dû s'arrêter. Depuis le 18 octobre, avec Marie Thérèse Milland nous avons pris le relais et nous retrouvons un groupe d'Ukrainiens pendant deux heures tous les mercredis. Nous avons été également rejointes par Claire Scimia en novembre qui avait l'expérience de l'alphabétisation auprès de migrants à Genève.*

**Claire intervient de manière individuelle avec une méthode progressive. Marie-Thérèse et Claire ont choisi elles, d'intervenir conjointement en coanimation.**

*- Tout était à créer et c'était même très stimulant. Nous souhaitions éviter une méthode d'apprentissage descendante, toute faite avec une progression pré-établie, mais plutôt partir de leur demande. À nous de savoir nous adapter au fil de leurs besoins avec pour outil de départ le livret de communication Franco-Ukrainien de l'ARASAAC.*

**ARASSAC est né d'un projet, financé par le ministère de l'éducation, de la culture et des sports du gouvernement d'Aragon en Espagne, qui affirme le droit à la communication et à l'accessibilité cognitive pour tous. Site gratuit, il est alimenté par les internautes et fonctionne à partir de pictogrammes classés par catégories : formules de politesse, communication quotidienne, santé, émotions, alimentation, vêtements et accessoires. Pour la langue ukrainienne, c'est une internaute polonaise, Weronika Firlejczyk, qui développe sur ARASSAC des lexiques de traduction conçus pour accompagner les déplacés ukrainiens et leurs familles d'accueil dans les situations du quotidien.**

*- Nous travaillons aussi à partir de photos sur Internet. On pioche aussi dans différents ouvrages. C'est une langue très différente de la nôtre et des langues latines.*

**- En somme vous naviguez à vue.**

*- Oui, on peut le dire. Nous utilisons également une application téléphonique de traduction. Facile, efficace, très pratique elle fonctionne dans les deux sens et nous aide bien.*

**- Combien avez-vous de personnes ? Qui sont-elles ?**

*- À Châtel les Ukrainiens sont en transit. Certains arrivent d'autres repartent. Aucun ne parle français. À la première séance ils étaient cinq, dix-huit à la suivante. Groupe mouvant, il tourne autour d'une dizaine de personnes en majorité féminines et adultes puisque les enfants, eux sont scolarisés et intégrés en classe. Comme ils n'ont pas le même alphabet, ils retranscrivent d'abord le mot en phonétique puis nous leur fournissons des documents qu'ils retravaillent. Ils sont très demandeurs de supports écrits. La mairie de Cousance nous appuie, qui n'hésite pas à faire chauffer le photocopieur pour nous aider à leur fournir. C'est très appréciable. Nous échangeons aussi sur nos traditions. Malgré le barrage de la langue, il y a des moments amusants. Par exemple si on leur demande comment ils vont, ils se font une joie de répondre « comme-ci-comme ça ». Cette expression les a beaucoup amusées.*

**À Chatel, sans moyens de transport, ne se sentent-ils pas très isolés ?**

*- C'est d'abord ce que nous avons cru. Mais notre regard s'est modifié.*

*Pendant le temps d'attente à Châtel, ils se retrouvent entre eux avec des vécus différents et se réconfortent mutuellement.*

**Le départ n'est pas un drame ?**

*- Pas du tout. Châtel est une communauté de passage. Elle bouge sans cesse et reste très utile pour les rassurer et bien qu'ils y soient totalement pris en charge, ils veulent cependant quitter au plus vite l'assistance et n'hésitent pas à en repartir pour aller vers un logement ou un travail. Ils ressentent leur départ comme une évolution positive.*

**Vous parlent-ils de ce qu'ils ont vécu ou de leurs proches encore sur place ?**

*- Ils ont une grande pudeur. Ils restent en liaison avec eux par le téléphone, mais sont discrets. On sent leur*

*angoisse, mais ils ne l'évalent pas. Nous devons même penser à nous protéger.*

**Que voulez-vous dire ?**

*- Pour nous au niveau émotionnel c'est très fort. La relation est empathique, on s'attache très vite à eux. Des liens se créent. On se sent très proches et on se laisserait vite emporter. Puis soudain ils s'en vont. On a forcément le cœur serré. Alors, pour nous, mais peut-être aussi pour eux, on s'astreint à entretenir un minimum de distance. Ne pas basculer dans l'affect. Beaucoup d'interrogations, donc. Et beaucoup d'écueils : un alphabet différent, une langue différente, une culture différente, des groupes changeants, des niveaux variables, des âges multiples... Et n'oublions pas qu'ils sont chez nous à cause de la guerre.*

**Félicitations à ce bénévolat discret. Du bénévolat, mais aussi la reconnaissance et ce sentiment d'être utile qui dopent le volontarisme des quatre intervenantes. Pédagogie pilotée sans visibilité, mais dans une improvisation créatrice qui permet au jour le jour de construire par des mots une passerelle entre Slaves et Latins.**

**À défaut de disposer d'une méthode clé en main c'est en marchant que Claudie Briquet, Marie-Thérèse Milland, Claire Scimia et Séverine Buchot l'élaborent. C'est une aventure intellectuelle.**



# Taxes, surfaces et notaires...

## Quelques repères en urbanisme

**V**ous vendez votre maison dont vous avez aménagé le garage en salon sans rien dire et vous déclarez ingénument que votre résidence qui faisait 90 m<sup>2</sup> a bien plus de valeur aujourd'hui puisqu'elle en fait 130. Mauvaise pioche ! Car désormais les notaires doivent s'assurer que toute modification des surfaces a bien été déclarée et là vous déchanchez... Voici donc quelques repères.

En dehors de la taxe d'habitation en voie de disparition, votre immeuble est soumis à deux autres taxes : la taxe d'aménagement et la taxe foncière. La taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme, sur délibération dans les autres.

Ces deux taxes s'appliquent à toute construction (abri de jardin, piscine, extension, annexes...) et sont calculées à partir de deux critères : la surface de plancher et la valeur des aménagements. Il en ressort que tous les aménagements y sont soumis, même s'ils ne comptent pas dans la surface de plancher. (cas d'une piscine) . Plus simplement, tous les aménagements nécessitant une autorisation d'urbanisme sont assujettis à la taxe d'aménagement. La taxe foncière suit les mêmes règles, mais ne se borne pas aux seuls aménagements de l'immeuble et s'applique également sur l'ensemble de la propriété bâtie ou non.

La surface de plancher constitue la surface interne totale de vos locaux, anciens ou nouveaux, donc la somme des surfaces internes de tous les niveaux construits ou aménagés. Toutefois certains de ces aménagements n'y rentrent pas. Lesquels ?

D'abord tous ceux que vous créez et qui font moins de 5m<sup>2</sup>. Ensuite, les structures qui ne sont pas closes et couvertes. Il faut ces deux conditions réunies pour constituer de la surface de plancher. Ainsi, un carport ou un parking qui n'ont pas de murs n'y rentrent pas. Au contraire, une véranda, un garage, un abri de jardin un dépôt ou n'importe quelle dépendance de plus de 5m<sup>2</sup> bâties sur votre terrain,

sont autant de nouvelles surfaces de plancher qui s'ajoutent à celles existantes. Au contraire, les combles non aménagés ne sont pas comptés comme surface de plancher. Ne sont pas comptés non plus les superficies de plancher situées sous une hauteur inférieure à 1,80 m.

Et pour une piscine ? Le bassin ne rentre pas en surface de plancher, sauf s'il est couvert et si cette couverture est située à plus de 1,80 m de hauteur.

Attention tout de même : au-delà de 5m<sup>2</sup>, tout aménagement sauf dans un cas très exceptionnel, doit obtenir une autorisation. Elle reste obligatoire, même si sa surface n'est pas comptée comme surface de plancher. Cas d'un carport par exemple ou d'une piscine. Quelles sortes de demande et pour quelles autorisations ?

Ce seront soit un permis de construire imposant les diligences d'un architecte si la nouvelle surface de plancher dépasse 40 m<sup>2</sup> ou une déclaration préalable souvent appelée autorisation de travaux, si votre surface créée ne dépasse pas 40 m<sup>2</sup> mais en ce cas avec une seconde condition : une fois la nouvelle surface ajoutée à celle déjà existante, la somme des deux ne doit pas dépasser 150 m<sup>2</sup>. Même si la surface initiale est très ancienne. Au-delà il faudra obligatoirement déposer un permis de construire donc faire appel à un architecte. Exemple : ma maison date de 1920 et mesure 140 m<sup>2</sup>, je décide de construire en 2023 un garage de 20 m<sup>2</sup> Total 160 m<sup>2</sup>, donc permis de construire et architecte.

Une piscine relève d'une simple déclaration préalable sous deux conditions : une superficie de bassin inférieure à 100 m<sup>2</sup>, et une couverture de moins de 1,80 m. Sinon, permis de construire et architecte.

Et pour les combles ? non compris initialement dans la surface de plancher, si vous décidez de modifier le toit mettre des velux, ouvrir une fenêtre, vous devrez déclarer ces travaux pour y être autorisé, autorisation qui va ipso facto requalifier votre grenier en surface de plancher, donc taxable ! Et la

règle des 150 m<sup>2</sup> s'applique. Exemple : ma maison mesure 100 m<sup>2</sup> et la partie de la surface de mes combles située sous une hauteur de 1,80 m est de 60 m<sup>2</sup>. Total 160 m<sup>2</sup>. Donc permis de construire et architecte.

En résumé, tout projet conduisant à une superficie totale de surfaces de plancher supérieure à 150 m<sup>2</sup> impose le recours obligatoire à un architecte et une demande de permis de construire. En deçà votre projet relève d'une simple déclaration préalable que vous pouvez instruire vous-même.

Attention : dans tous les cas de figures, si vous êtes en société (SCI ou autre) l'architecte est obligatoire. Reste néanmoins une situation exceptionnelle et rare : celle où vous transformez en pièce d'habitation un débarras ou un grenier, mais uniquement sur des réaménagements internes et sans toucher au toit ou à la charpente, ni rajouter portes, fenêtres ou velux. En ce cas vous ne sollicitez aucune autorisation puisque vous ne procédez à aucune modification de structure. Vous échappez à la taxe d'aménagement. Néanmoins en rendant votre espace habitable, vous aurez créé de la surface de plancher et devrez la déclarer aux services fiscaux pour recalculer la taxe foncière, si vous ne voulez pas être rattrapé au moment de la vente ou du transfert.

Qui déclare aux services fiscaux ?

Vous. Auparavant c'était la commune qui leur transmettait les autorisations d'urbanisme, désormais c'est à vous de le faire, dès lors que vous avez commencé les travaux même si vous n'habitez pas encore la maison. Et c'est à la commune de contrôler la réalité de ces déclarations





# Le Secours Catholique

« Faire avec, et non pour les pauvres ».

C'est selon Jean-Noël Klinguer, co-responsable de l'équipe du Secours Catholique du Sud Revermont, la mission de l'association Le Secours Catholique est un organisme ouvert à tous, qui vit uniquement grâce aux dons.

Jusqu'en 2015, Paul Delayat de Cousance, appelé le « veilleur » du Secours Catholique, repérait depuis plusieurs années les familles en difficulté et faisait le lien pour les aides et avec les services sociaux.

A partir de 2015, une équipe s'est constituée pour prendre le relais, sous l'impulsion de Christine Comas, alors animatrice salariée sur le Jura Sud du Secours Catholique. L'animatrice sera porteuse des projets du SC auprès de la délégation régionale et nationale. Depuis quatre ans, ce sont trois personnes, Jean-Noël Klinguer, Marie-Christine Lyonnais et René Mocci qui sont coresponsables de l'équipe du Sud Revermont. Leur zone d'intervention s'étend de Saint-Amour à Cesancey.

## Quel est le rôle de l'association ?

- Nous avons une relation très étroite avec l'assistante sociale du secteur, de bonnes relations avec le CCAS et l'association familiale du secteur et nous les remercions. Ils nous communiquent les demandes d'accompagnement des personnes en difficulté.

- Nous allons toujours à deux à la rencontre de ces familles dans leur lieu de vie. Nous sommes à l'écoute, avec le maximum de bienveillance et sans jugement. La pauvreté, c'est parfois un accident : une maladie, une séparation, une inaptitude au travail. C'est une spirale qui aspire les personnes dans la précarité financière, l'isolement, le découragement. Se relever est parfois difficile.

Le rôle de ces bénévoles est principalement d'aller à la rencontre de personnes, de leur proposer un accompagnement personnel sur le moyen et long terme, parfois des aides financières. Celles-ci sont soumises à

la Commission des aides siégeant sur Lons le Saunier.

## À combien estimez-vous les aides financières ?

- Entre octobre 2021 et septembre 2022, le Secours catholique Sud-Revermont a reçu vingt-deux demandes d'aides financières pour tout le secteur dont vingt ont été acceptées pour 5'091 euros. Six foyers pour quatorze personnes et quatre enfants ont bénéficié des paniers solidaires tous les quinze jours. Ces paniers sont constitués de produits de petits producteurs locaux afin que ces familles aient accès à de la bonne nourriture.

La valeur d'un panier adulte est de 40 euros dont 36 euros sont pris en charge par le Secours catholique. L'équipe du Secours catholique s'est installée au 29 Grande Rue à Cousance en septembre 2022.

Contact : Marie-Christine Lyonnais au 06 62 57 71 69 ou Jean-Noël Klinguer au 07 62 09 03 96



# Retour sur l'histoire du Festival BD



32 éditions, oui 32 Festivals de la Bande dessinée à Cousance ! Pour qu'un tel festival perdure, il faut des hommes et des femmes volontaires et enthousiastes, tous bénévoles de surcroît. Comment ne pas revenir aussi sur celles et ceux qui en sont à l'origine et qui ont concouru à son développement et sa réussite : Joseph Petitjean dit Jo Petitjean a été le père fondateur de ce Festival.

Ce passionné de littérature et d'art l'a réellement fait naître. Et puis ce fut la regrettée Annie Debrand qui a durant quinze années piloté ce beau Festival. Celui-ci est devenu véritablement emblématique sous la dénomination « Causons Cases à Cousance ». Et puis Claude et Isabelle Goudot qui ont marqué de leur empreinte et de façon indélébile ce Festival, en lui donnant une impulsion supplémen-

taire, en témoigne son succès sans cesse renouvelé. Et maintenant, c'est Bruno Gaudillat qui sait avec talent présider ce Festival en lui donnant le lustre qu'il mérite. Notre reconnaissance va bien sûr à tous les auteurs, illustrateurs, tous artistes de talent qui ont accepté d'avoir été là cette année encore et de faire ainsi rayonner l'art et la culture à Cousance !



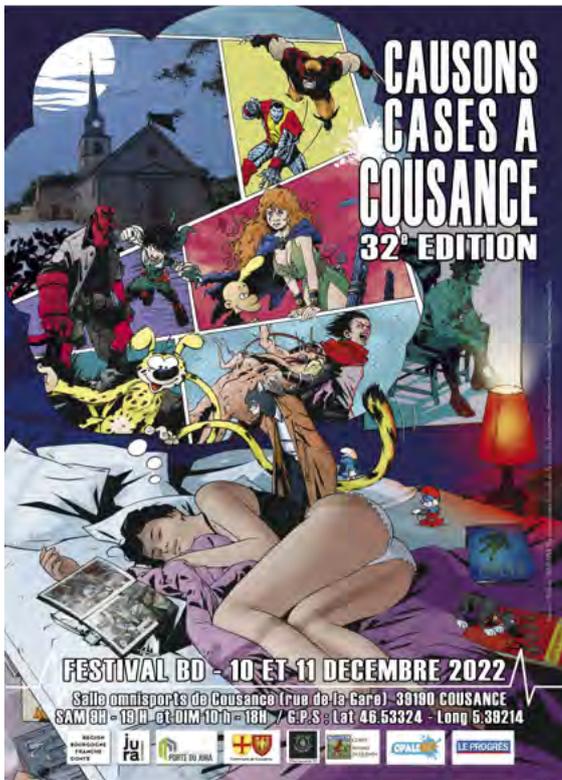
Bruno Gaudillat, président ALVE



Christian Bretin, maire de Cousance



Christian Buchot, président CCPJ



## Festival de la BD, un retour à la norme

*Les 10 et 11 décembre 2022 s'est déroulée la trente-deuxième édition du festival « Causons Cases à Cousance ».*

Après une édition 2021 réussie mais sous la contrainte de règles sanitaires strictes, l'équipe de l'ALVE a voulu proposer au public une édition pour marquer son retour à la norme après cette période noire.

Pour cela, l'association a invité 25 auteur(es) aux univers graphiques variés afin de satisfaire un public large et multigénérationnel.

L'invité d'honneur de cette 32<sup>ème</sup> édition, Philippe Vandaele, auteur de la bande dessinée «Alice Matheson», a réalisé une affiche splendide avec l'héroïne de sa série et pleine de références aux personnages célèbres de la bande dessinée. Comme chaque fois, le clocher de Cousance est inséré dans le dessin afin de marquer

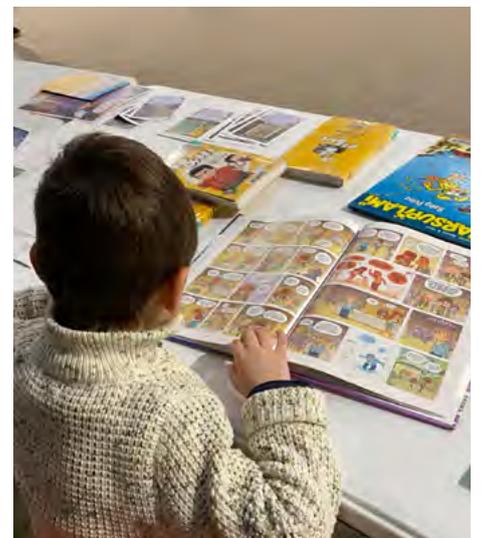
l'identité de la commune qui accueille le festival depuis 1990.

Nos visiteurs ont pu compléter leur collection de bandes dessinées chez les exposants et le libraire spécialisé en bandes dessinées. Les plus jeunes, entre deux dédicaces, ont pu profiter des ateliers mis en place par la médiathèque de Saint-Amour, les centres de loisirs de la Communauté de communes Porte du Jura et la Ludothèque de Cuiseaux.

Dans le cadre d'un jumelage entre la commune de Cousance et la commune suisse de Belfaux, la municipalité a reçu une délégation helvétique qui a visité notre salon après une réunion de travail.

En écho au Festival, le réseau de bibliothèque de Bresse Louhannaise Intercom a proposé une conférence dessinée de Jérôme Lereculey, un auteur habitué du festival et la médiathèque de Saint Amour a mis en place l'exposition sur la bande dessinée à succès « Les enfants de la résistance ».

La machine ALVE est relancée, merci à nos collectivités, nos partenaires privés, aux auteur(es), aux bénévoles et à nos visiteurs qui font de ce festival une réussite et qui motivent l'équipe à préparer la trente troisième édition. Elle est déjà en route...



## Marché de Noël

*Pour cette nouvelle édition, « Les Ptits Montagnards » ont formidablement animé la Place du Marché.*

Située au cœur du village, la place est devenue un véritable mini-village de Noël : illuminée et décorée pour faire passer un bon moment en famille ou entre amis sous des mélodies de chants de Noël. Chaque année l'objectif du Marché de

Noël reste le même : la mise en avant du savoir-faire et des talents des producteurs et des créateurs pour venir découvrir, finir vos derniers achats de Noël, faire plaisir à quelqu'un ou se faire tout simplement plaisir à soi ! Tombola, buvette, snacking, retrait

des plats à emporter et le carroussel étaient au rendez-vous, sans oublier le Père-Noël. Pour les fans de foot, le grand écran s'est allumé juste avant 20h00 pour permettre de voir les Bleus jouer. Le tout dans le froid et la bonne humeur !



## Bourse de puériculture des Ptits Montagnards



Suite à leur Assemblée générale du 20 Septembre, l'ancien bureau a cédé sa place à une toute nouvelle équipe motivée et dynamique pour assurer la reprise de cette belle association. C'est déterminée que celle-ci s'est employée à organiser au plus tôt la traditionnelle bourse de puériculture qui a eu lieu le dimanche 30 octobre au gymnase de 08h00 à 16h30. 37 exposants ont répondu présents pour cette 7<sup>ème</sup> édition, et de nombreux visiteurs étaient au rendez-vous. Une manifestation placée sous le signe de la bonne humeur et la convivialité !



# L'Amicale des Donneurs de Sang de Cousance

et le bilan de Daniel Millet, son Président

L'année 2022 a été différente de 2020-2021. Moins de contraintes au niveau des collectes et collations. Les donateurs ont retrouvé une certaine convivialité. Nous avons réalisé 5 collectes depuis le début de l'année, la dernière a eu lieu le 23 décembre 2022.

Pour 5 collectes : 362 donateurs se sont présentés, 327 prélevés et 14 nouveaux 1<sup>er</sup> don. Ce qui fait une moyenne de 72,4 dons par collecte.

2 manifestations en 2022 : loto le 1<sup>er</sup> avril avec 250 personnes, randonnée le 18 avril avec 500 participants.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'EFS propose des collectes mobiles pour aller au plus près des donateurs. Une trentaine de collectes sont organisées chaque semaine avec le soutien précieux des amicales. Grâce au don du sang, donateurs et receveurs sont au cœur de l'économie de partage. Afin de répondre aux besoins, il est nécessaire de recruter de nou-

veaux donateurs, sachant que 170 000 personnes quittent chaque année le contingent des donateurs à cause de la limite d'âge ou contre-indications médicales. Pour un départ, il faut recruter 1,5 nouveaux donateurs afin d'obtenir le même nombre de dons (les anciens donateurs donnent plus que les nouveaux).

On peut donner son sang de 18 ans à la veille de ses 71 ans et peser au moins 50 kg.

Pensez à la carte d'identité, ne pas venir à jeun, et surtout bien s'hydrater. Prendre RDV sur [dondesang.efs.santé.fr](http://dondesang.efs.santé.fr), ou appeler le **03 85 42 74 90** pour réserver un créneau horaire.

Pour 2023, 6 collectes : 17 février, 14 avril, 9 juin, 20 octobre et 22 décembre l'après midi de 15h30 à 19h30 à Cousance et 18 août à Beaufort de 9h à 13h. Merci de venir faire ce geste qui sauve des vies.

Vendredi 25 novembre notre assem-

blée générale a connu une bonne fréquentation. Le bilan financier est positif. Une intervention du président de l'association GEN&ZIC sur la glycogénose maladie génétique a captivé les participants. Au cours de cette soirée, 15 diplômes ont été remis. 9 pour 25 dons.

- 3 avec insigne argent (45 dons pour les femmes et 75 pour les hommes) Sabine Moyne - Sylvie Raymond et Franck Bouilly.

- 2 avec insigne or (100 dons) Jean François Chaudier et Patrick Delisy.

- 1 avec insigne or une palme (100 dons pour les femmes et 150 pour les hommes) Sylvie Millet.

Merci à tous les donateurs et bénévoles. Merci à toutes les municipalités pour leur soutien financier et matériel. L'amicale des donateurs de sang de Cousance vous adresse tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

## Droit au but !



La reprise du foot en août dernier a été synonyme de changement avec la création du Groupement Porte du Jura. Celui-ci regroupe les clubs : l'ESR (Entente Sud Revermont Cousance et Saint-Amour), le Gallia Club de Beaufort et l'AS Condal Dommartin-les-Cuisseaux des niveaux Baby ballon jusqu'au U18. Ce groupement a vu le jour afin de permettre d'assurer la pérennité des différents clubs face au manque de licenciés et une utilisation optimisée des infrastructures de chaque commune.

En 2020, l'ESR et l'AS Condal avaient déjà effectué un rapprochement pour l'équipe des U15, et c'est en 2021 que le Gallia Club de Beaufort les rejoint, c'est naturellement que ce Groupement a vu le jour en 2022. À ce jour, le club compte 110 Licenciés de U7 à U18. De beaux projets sont proposés par les dirigeants tel que la réalisation d'un panini à l'effigie du groupement, loto du 11 novembre, l'arbre de Noël du club et des places de match au stade de Lyon offertes aux enfants de U11 à U18.

## Les travaux de voirie



*Chaque année, nous définissons avec notre Communauté de communes Porte du Jura des fractions de notre voirie qui doivent faire l'objet d'une réfection.*

**N**ous savons que c'est généralement un budget de l'ordre de 30 000 euros que Porte du Jura nous octroie pour cette mise en

œuvre qu'elle réalise. Cette année ce sont la voirie de la Place du Marché et la Route des Putets qui ont été remises à neuf.

## La salle Roger Boudet

**R**oger Boudet a été maire de Cousance durant treize années. Il a beaucoup œuvré en faveur du développement de notre commune. Il laisse entre autres une réalisation majeure qu'il a conduite, c'est notre gymnase.

Nous avons souhaité que dans le

cadre des travaux conséquents entrepris pour réaménager les vestiaires, les sanitaires et les halls d'accueil, vieux de plus de 30 ans, des travaux complémentaires soient aussi entrepris afin de redimensionner une grande salle attenante.

Cette dernière, aux dimensions généreuses et maintenant bien équipée,

sera désormais mise au service de nos associations locales.

Nous avons voulu qu'elle laisse l'empreinte de ce maire qui a beaucoup fait pour Cousance.

Elle se nomme dorénavant « Salle Roger Boudet ».





## La nouvelle Impasse du Verger

*En 2021, la réfection de l'entrée de l'Impasse du Verger avait débuté avec la création de places de stationnement et un mur de soutènement par la maîtrise de la société EMDE et sur les plans de l'ingénieure paysagiste, Yolande Guyoton.*

Le but était de remplacer une friche sur un bassin de rétention insalubre et non sécurisé par un espace fleuri et accueillant. Courant 2022, quelques résidents volontaires ont planté sur la droite de l'entrée de l'impasse un plancher de rosiers et de lavandes types pérovskia et sur

la gauche un verger d'arbres fleuris plantés par les salariés municipaux (Malus, Prunus, Pyrus). Nous remercions toutes les personnes investies pour leurs contributions et les félicitons d'avoir redonné de belles couleurs à notre lotissement.



Avant



Après



## Travaux sur le plomb



Les travaux sur notre réseau d'eau se poursuivent à travers la suppression des branchements en plomb. Sur les 569 branchements en plomb que nous dénombrons, nous en aurons supprimé encore 100 d'ici quelques mois. Ce sont 405 branchements précisément qui auront été remplacés depuis 2018 pour un budget de plus de 750 000 euros. Nous savons que l'eau est un bien commun, une source vitale que tout Cousançois doit avoir en qualité et quantité suffisante. Aussi, il est de notre devoir de vous satisfaire pour continuer à consommer sereinement mais raisonnablement ce bien précieux.

# La Chapelle Notre-Dame du Chêne

*Après les travaux conséquents qui ont visé à consolider l'édifice, l'environnement de La Chapelle Notre-Dame du Chêne offrira aux visiteurs un bel aspect ce printemps prochain. Voici en avant première le plan présentant son environnement paysager.*



# Stérilisation des chats



*Aujourd'hui, + de 600 mairies en France sont soutenues par la Fondation 30 Millions d'Amis pour faire identifier et stériliser leurs chats errants. Elles se sont engagées à dire non à l'euthanasie !*

**L**es chats errants peuvent parfois apporter une nuisance pour certains habitants.

Abandonnés ou perdus, ces chats sans maître sont un problème pour certains administrés. Les matous se glissent chez certains, les miaulements incessants dus aux chaleurs en indisposent d'autres.

S'ajoute à cela, la question de la reproduction incontrôlée des félins qui peut entraîner une multiplication de cette population sauvage.

En 2017, notre municipalité signe pour la première fois, cette convention avec l'association 30 Millions d'amis,

et depuis, renouvelle celle-ci chaque année.

Ainsi de 2017 à 2021, ce sont près de 26 chats, mâles et femelles, qui ont été identifiés au nom de la commune de Cousance.

Le budget global correspondant aux frais de stérilisation et de puce électronique est établi en fonction du nombre de chats devant être capturés.

30 millions d'Amis participe financièrement à hauteur de 50 % des coûts.

### **Contrat proposé pour 2022**

Nous prévoyons d'agir vers 8 chats errants. Le coût moyen établi par 30 Millions d'Amis sera de 70 € par chat,

soit 560 €. 30 Millions d'Amis prendra en charge 280 € et notre commune la même somme, si les prix standard sont respectés. Tout dépassement sera donc à la charge de notre commune.

### **Le procédé**

Les animaux récupérés sont emmenés chez le vétérinaire. S'ils sont effectivement en errance, ils sont identifiés et stérilisés avant d'être remis en liberté. Ils ne sont alors plus considérés comme errants mais comme des « chats libres », un véritable statut juridique conférant une attache légale concernant les soins. Les chats libres sont identifiés au nom de la mairie.



## Le nouvel éclairage public à Cousance

**N**ous allons cette année, comme les années à venir, continuer à rénover notre parc d'éclairage public en visant l'adoption pour chaque lanterne du système Led très peu énergivore et d'une durée de vie exceptionnelle.

Nous terminerons l'équipement de la Grande Rue dans les prochains mois, tout comme la Rue des Dames et de la Venelle.

# Notre environnement !



*L'entretien des espaces verts publics comme privés est obligatoire. En tant que particulier, vous devez ainsi entretenir votre jardin.*

Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé.

Vous devez tailler ou élaguer régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété.

Toutefois, ce travail plutôt bruyant peut provoquer des nuisances sonores. Celles-ci sont réglementées. Il s'agit notamment des tondeuses à gazon, des débroussailluses, des souffleurs de feuilles, des coupe-bordures, des tronçonneuses, des taille-haies ou encore des broyeurs de végétaux.

Des arrêtés préfectoraux régissent

l'utilisation des engins à moteur. Ils définissent les jours et les horaires auxquels il vous sera possible de les utiliser.

Par ailleurs et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, vous n'avez plus le droit de brûler les déchets résultant de l'entretien de votre jardin : les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de la taille des haies et des arbustes, du débroussaillage, les herbes tondues, les mauvaises herbes. Pour vous débarrasser de ces déchets verts, des solutions alternatives existent. Vous avez la possibilité de les broyer ou de les déposer en déchetterie.

Avoir un environnement entretenu, c'est aussi nous protéger contre les incendies. Chaque année, nous subissons de plus en plus de forte chaleur et des incendies. En 2022, ces

derniers ont détruit 62 175 hectares.

L'entretien de nos espaces privés et publics nous permet de prévenir ce genre de situation et de protéger notre environnement. Dans les régions exposées à des risques d'incendie, ils ont l'obligation de débroussailler leur terrain ainsi que ses alentours.

Ce n'est pas un secret pour vous : le réchauffement climatique impacte notre environnement. L'heure n'est plus au constat, mais à l'action.

L'extérieur, c'est là où vit l'environnement. Raison de plus pour respecter ses règles de vie puisque vous êtes chez lui !

La végétation a le droit de vivre, ce qu'on veut, c'est que ce soit simplement entretenu.





# Un chantier majeur, l'Entrée Nord

*Le chantier majeur Entrée Nord qui vise à adapter, sécuriser et aussi agrémenter la porte d'entrée Nord de notre commune qui en avait bien besoin est terminé à près de 80%.*

Il sera totalement finalisé en principe en 2024 pour la partie qui s'étend un peu après le Carrefour de la Gare jusqu'au carrefour de la Rue Marchand.

notre commune avec des réseaux d'eau et d'assainissement neufs, des câbles effacés et des lampadaires modernes et très peu énergivores.

Il convient préalablement de résoudre les travaux d'assainissement sur cette fraction avant la finalisation de ce grand chantier. C'est une belle entrée Nord qui s'offre désormais à tous ceux qui pénètrent dans

Dès ce printemps, nous allons nous employer à embellir encore cette entrée nord avec davantage de fleurs et de nouveaux végétaux.



## Peut-être une brigade de gendarmerie demain à Cousance



Rassurer et protéger les Cousançois, tendre vers une diminution des actes de malveillance et d'incivilités qui viennent trop souvent perturber la vie quotidienne des habitants nous ont conduits à agir. Tout d'abord à travers le dispositif Participation Citoyenne, ensuite en installant un réseau de vidéosécurité composé de 14 caméras.

Demain ce sera peut-être une brigade de Gendarmerie mobile qui s'installera ici à Cousance. Effectivement, le Président de la République a annoncé en janvier 2022 la création de 200 brigades de gendarmerie. L'objectif de ces brigades est d'amélio-

rer la sécurité de tous les Français par un accroissement des forces de l'ordre. Lors d'une réunion dernièrement à la Préfecture du Jura à laquelle le maire assistait, il est apparu que notre commune, par sa taille et son positionnement constitue une cible pour une telle implantation.

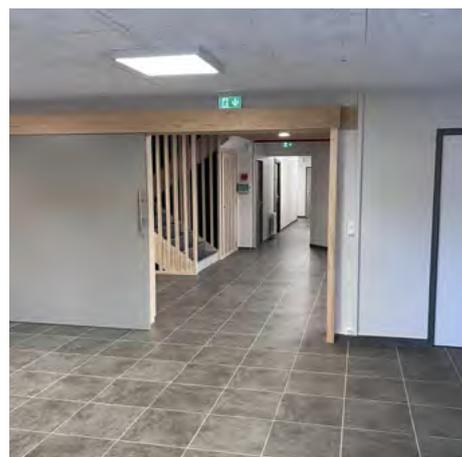
Aussi, nous avons candidaté pour l'implantation ici à Cousance d'une brigade de Gendarmerie mobile au sein des locaux de l'ancienne poste établissement public. Si notre dossier est retenu ce sera un incontestable atout pour enforcer la sécurité de nos concitoyens.

## Rénovations au gymnase

*Il était devenu nécessaire de procéder à l'aménagement, la sécurisation et la modernisation de toute l'infrastructure d'accueil de notre gymnase, âgé de plus de 30 ans.*

Des entrées rafraîchies et redimensionnées, des douches et vestiaires individuels, des sanitaires aux normes et un grand espace dédié aux ré-

unions offrent aux utilisateurs un gymnase moderne et aujourd'hui adapté et fonctionnel.





# Les Résidences des Vignes

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 : les pavillons poussent comme des champignons aux Résidences des Vignes. Ce bel espace cousançois presque au cœur de notre centre-bourg séduit et conquiert sans cesse de nouveaux habitants. La proximité immédiate des écoles, de la Maison d'Assistantes Maternelles, du gymnase,

de la gare, de la future médiathèque, du pôle médical avec ses deux médecins prochainement, des Hortensias et enfin la pharmacie, puis bien sûr tous les commerces de la grande rue à deux pas, sont autant d'atouts qui donnent envie de venir vivre à Cousance et l'on s'en réjouit !



## Abritez vos deux roues !

*Les deux roues ne devront plus stationner sous le hall du gymnase !*

**A**près les travaux conséquents qui ont visé à restructurer l'espace entrée, sanitaires et vestiaires de

notre gymnase il nous fallait finaliser ces derniers avec un espace en faveur des deux roues. C'est chose faite maintenant.

# Le médical à Cousance

*S'il est un sujet qui nous tient tout particulièrement à coeur et qui est source de préoccupation pour la plupart d'entre nous, c'est celui que l'on nomme désert médical, dans lequel notre commune est installée depuis juillet 2021 après le départ de nos deux médecins généralistes.*



Visioconférence avec un médecin espagnol candidat pour s'installer à Cousance



**N**otre municipalité s'est alors trouvée à ce moment devant une problématique de choix :

- Soit considérer que ce problème ne relevait pas de nous autres élus.
- Soit nous battre pour faire venir des médecins à Cousance !

Vous comprendrez quel a été notre choix ici à Cousance !

En effet, notre commune est au coeur d'un bassin de vie de près de 4000 personnes avec les villages voisins, dont les habitants convergent pour la plupart vers Cousance au regard de nos services.

Pour toute cette population, nous souhaitons que la médecine générale soit une médecine de proximité, eu égard à nos seniors notamment.

Aussi notre équipe municipale, en collaboration étroite avec notre pharmacienne Nathalie Luzy et sous l'œil avisé des autorités de tutelles que sont l'Agence Régionale de Santé, le Conseil de l'Ordre des Médecins, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, a fait le choix de l'offensivité qui se traduit à travers un objectif : c'est celui d'inviter deux médecins à s'installer à Cousance rapidement.

Après de longues réflexions, nous avons souscrit une convention auprès d'une société dont la mission consiste à recruter des médecins généralistes européens. Cette mission que nous lui avons confiée présente évidemment un coût qui est de 40 000 euros, pris en charge par notre Commune et notre Pharmacienne.

Ce sont deux médecins que nous souhaitons venir voir s'installer ici à Cousance. Deux médecins se sont portés candidats pour s'implanter durablement à Cousance : un médecin espagnol et une femme médecin roumaine. Les échanges réguliers que nous avons avec la société de recrutement sont précis et rigoureux.

Ces candidatures sont ici encourageantes, mais rien n'est encore véritablement signé.

Soyons prudents mais optimistes !

C'est Rue des Écoles, au sein d'un local contigu à la Maison d'Assistantes Maternelles, que seront prochainement aménagés deux cabinets en faveur de l'installation de ces deux médecins.



Les Américains traversent Cousance, 4 septembre 1944

## De la mort d'Ernest Legrain à l'arrivée des Américains

**A** lors que l'Europe entière subit une nouvelle guerre avec le conflit russo-ukrainien, nos citoyens se souviennent de faits vécus par les plus anciens Cousançois, lors de la « dernière guerre », celle de 39-45.

Parmi eux, l'un des plus marquants fut bien, celui du 19 juillet 1944. Ce matin-là, une colonne allemande venant de Bourg-en-Bresse, est contrariée à Joudes par les hommes du maquis qui ont barricadé la route par des arbres coupés en bordure de la Nationale 83. Après avoir essuyé quelques coups de feu, la colonne poursuit sa route et s'arrête à Cousance. Pour eux, le premier bistrot est le bon ! Tenu par Léon Petetin, il accueille les clients dès l'aube. Roger Boudet qui deviendra maire de la commune prend son café lorsqu'arrive en moto trois soldats allemands. Les clients affolés se dispersent, le jeune Legrain est parmi eux, mais il s'enfuit seul en direction de la place. La colonne se disperse entre les maisons habitées, particulièrement dans la Grande Rue, à la recherche de maquisards et les soldats, obligent alors les habitants à les suivre jusqu'au « Champ de Foire » à l'angle de la Route de Gizia. Se rendant à cet endroit, la population doit passer à l'angle de la place et de la Rue de l'Église à côté d'un jeune homme couché sur le sol inerte et ensanglanté : c'est le jeune Legrain qui vient de succomber au tir des Allemands. L'émotion est vive parmi tous ces habitants. Aujourd'hui encore, certains s'en souviennent, particulièrement ceux qui constateront en entrant chez eux, la disparition de certains objets : bijoux, montres, friandises diverses.

Ce jeune garçon de 20 ans : Ernest

Legrain était issu d'une famille alsacienne venue s'établir à Gizia... pour fuir la guerre ! Une plaque souvenir maintient sa mémoire parmi nous à proximité de son lieu de mort et repose au cimetière de Cousance.

Pendant ce temps les responsables allemands ont pris contact avec notre maire. À l'époque il s'agit de Maître Abel Grenier, notaire dont le fils Pierre et son petit-fils Philippe reprendront l'Étude. Après moult échanges, un accord est conclu « pour la sauvegarde des Cousançois ». Georges Vulin, garagiste au Chapeau Rouge prêtera une camionnette et accompagné de Jean-Marie Uny, il conduira les responsables allemands jusqu'à Lons-le-Saunier. Précisons que Jean-Marie Uny était le fondateur-exploitant de l'usine de charcuterie qui occupait à l'époque la partie droite, de la Charrière Barras. Ils rentrèrent à Cousance dans la soirée sans avoir été manifestement frappés ou interrogés à Lons-le-Saunier.

Les jours suivants des bruits coururent du passage d'autres colonnes allemandes : se retrouvant, alors avec d'autres amis, Roger Boudet et Jean Ferrier, créateur, Rue des Dames, de sa première usine, avant de donner naissance à la S.N.O.P., décidèrent de rejoindre le campement du maquis de l'Abergement sous la responsabilité de René Pauly, le Beaufortain. Ils retrouvèrent là-haut d'autres amis dont les regrettés Henri Cottier dit Tiol et Bernard Gazeux (Pigeon) mais également d'autres « camarades du canton ».

Début septembre, l'espoir de paix revient avec l'arrivée des premiers chars américains qui traversent Cousance. À l'époque, le Café de la Gare est

propriété de Lucien Maître et de son épouse, où une guinguette rassemble la jeunesse tous les week-ends. Le soir du 4 septembre, un grand bal gratuit permet à toute la jeunesse, enfin libérée, d'exprimer sa joie et son espoir d'un monde de paix.

*Si des lecteurs de cet article, connaissent d'autres détails sur cette journée, nous les remercions d'avance de se faire connaître en mairie.*



Sépulture d'Ernest Legrain, réhabilitée dans le cadre de la Journée Citoyenne

# Notre Monument aux Morts



**A**u sortir du terrible conflit de la guerre de 14/18 avec ses 1 350 000 morts français, partout en France, dans chaque commune, sont érigés des Monuments aux Morts. Ainsi, chaque mort a droit à son nom gravé publiquement dans sa commune. Nommer un individu, c'est lui redonner existence, en sachant que nombreux sont les corps restés sans sépulture sur les champs de bataille.

Cousance ne fait pas exception. Dès 1919, les Cousançois et leur municipalité décident d'ériger un monument

à la gloire de leurs soldats disparus. Pour cela est organisée une souscription qui obtient la somme de 5000 francs (1 franc 1920 = 0,64 €).

Si l'élan pour la souscription à l'édification de ce monument a été semble-t-il total (la mairie possède les noms des donateurs), il n'en a pas été de même pour décider du lieu d'implantation de ce monument mémoriel !

En effet, la population avait choisi la Place de la gare, lieu de passage ou la cour de l'école de garçons, lieu ac-

tuel du monument aux morts. C'était sans compter avec l'avis du curé de la paroisse, l'abbé Michoudet, et du conseil municipal, qui souhaitaient comme emplacement... l'entrée du Cimetière ! Les discussions ont dû être vives, puisque le Maire de l'époque, Monsieur Charles Viret a demandé au préfet d'arbitrer la décision finale, jugez-en plutôt en lisant la lettre que ce maire a adressée au Préfet !

Sources : Mairie de Cousance et Archives départementales du Jura



Le Chanoine Léon Michoudet (1870-1944)



Schéma initial du Monument aux Morts



Vous pouvez remarquer que la croix religieuse ne figure pas sur le projet initial ! Ce qui semble logique puisqu'il s'agit d'un bâtiment public. Alors qui a décidé de rajouter cette croix ? Quant à l'abbé Michoudet, il a sans doute utilisé sa « dîme »

prélevée sur la souscription pour apposer une plaque de marbre dans l'église avec les noms des soldats. À noter que l'abbé Michoudet, enterré à Cousance, était très apprécié des Cousançais d'après certains témoignages.



Cousance 17 Octobre 1919.

Monsieur le Préfet.

La Commune de Cousance a décidé d'élever un monument à ses Enfants morts pour la France, par souscription. Cette souscription dont le montant dépasse cinq mille francs a été faite sans qu'on consulte les intéressés sur le choix de l'emplacement du monument.

La municipalité d'accord au préalable menée par le curé a décidé de faire élever ce monument à l'entrée du cimetière La plupart des souscripteurs et surtout les familles des morts désiraient que ce monument s'élevât soit devant la gare, soit dans la cour de l'école en face de la mairie.

Ces deux emplacements seraient mieux choisis par leur situation. Le cimetière est éloigné et placé dans un endroit fort retiré, ce serait l'oubli complet pour nos glorieux morts.

Près de la gare, plus fréquentée les rappelleraient au souvenir de tous. Dans la cour de l'école ce monument serait un souvenir et un exemple pour les jeunes générations.

Une pétition fut faite auprès des familles intéressées et obtint une forte majorité.

Dans sa réunion du mardi 14 Octobre, le conseil n'en tint aucun compte, le maire, voulant rester neutre, était absent et le curé qui n'est ni maire, ni même conseiller eût vite fait de faire triompher son idée. Il a d'ailleurs su se faire donner sur le montant de la souscription une somme de Cinq cents francs (La Dîme).

Il est triste de voir dans une France libre et républicaine l'opinion publique si peu écoutée. Il est encore plus triste de voir ainsi un peu de gloire marchandée et refusée à ceux à qui nous devons tant et qui ont droit à toute notre reconnaissance.

Au nom de tous ceux qui pensent comme moi, je fais appel à votre justice pour empêcher ou tout au moins retarder l'érection de ce monument au cimetière et faire une enquête pour vous assurer du bon droit de ma demande.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien croire aux sentiments très respectueux de vos administrés républicains de

Cousance - Jura.

## Le Docteur Henri Ugel, une figure cousançoise



En 1935, à l'âge de cinquante-huit ans, disparaissait le Docteur Henri Ugel, terrassé par un mal implacable, au terme d'une vie de labeur incessant et d'abnégation au service des autres. Pendant toutes les années où il a œuvré comme médecin, sa notoriété n'a fait que croître et il n'est guère de foyers, à Cousance et dans l'arrière-pays, qui n'ait eu recours à lui et où, par la suite, sa mémoire n'ait été diligemment entretenue avec un respect teinté d'admiration et de gratitude.

Autour de lui se constitua au fil des ans une sorte de famille fraternelle qui avait en partage des valeurs axées sur la quête de la spiritualité bien davantage que sur celle des biens matériels. Chacune et chacun savait que le désintéressement du Docteur Ugel n'était pas une légende et à quel point il n'était mû que par des considérations philanthropiques.

Henri Ugel est né le 10 décembre 1874 à Saint-Amour où ses parents tenaient une pâtisserie. Une fois bachelier, il fit « sa » médecine (comme on disait alors) et présenta sa thèse en obstétrique à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon le 17 mars 1902 pour obtenir le grade de Docteur en médecine.

Ayant été marié à deux reprises, il eut cinq enfants, à savoir deux fils, Robert et Georges, nés d'un premier lit puis une fille, Marie-Christiane qui, dans la vie courante, se faisait appeler Christiane ainsi que deux autres fils, Henry

et Yves, avec sa seconde épouse, de quinze ans sa cadette, qui eut à cœur de faciliter l'installation du cabinet médical dans la Grande Rue et d'avoir la haute main sur l'administration des affaires domestiques et de la maisonnée.

Homme de foi et de grand cœur, aussi modeste que cultivé, Henri Ugel fit de son métier un véritable sacerdoce, se dépensant sans compter, répondant toujours avec un courageux empressément, de nuit comme de jour, à l'appel des familles des malades, pauvres ou riches, qui avaient recours à sa science, à son dévouement, à son incommensurable bonté. Des confins des montagnes du Jura aux communes avoisinantes de la Bresse, il eût été impossible de dénombrer toutes celles et ceux auxquels il prodigua, trente cinq années durant, ses soins éclairés et ses consolations.

Homme de science et de foi, mettant à l'occasion -semble-t-il- ses pas dans ceux de Charles Péguy, le Docteur Ugel récusait le matérialisme, sans céder pour autant à la tentation d'un conservatisme rétrograde et hermétique. Tout ce qu'il a entrepris comme médecin mais aussi comme chrétien tendait à montrer que le développement de l'individu est incompatible avec l'isolement et implique une totale ouverture à l'autre, sur tous les plans. C'est dire s'il se méfiait des idéaux impersonnels, quels qu'ils fussent.

Le Docteur Ugel aurait pu faire sienne cette citation de Teilhard de Chardin,

qui fut quasiment son contemporain et croyait, tout comme lui, à la complémentarité de la foi et de la religion :

« Nous ne sommes pas des êtres humains vivant une expérience spirituelle, nous sommes des êtres spirituels vivant une expérience humaine ».

D'où cette capacité qu'il avait de faire preuve d'une extrême rigueur sans se départir pour autant de sa jovialité, aussi bien dans sa vie personnelle que professionnelle.

La vision du monde d'Henri Ugel s'enracinait totalement dans son époque, dont néanmoins il se démarquait à bien des égards. Les exemples qui suivent serviront d'illustration :

- Imprégné d'humanités classiques, il participait à des congrès de médecine où l'on ne se privait pas de recourir au latin, (notamment en Belgique). Cette pratique, désuète aujourd'hui, était perçue très différemment à l'époque...

- Il y a tout lieu de penser que le docteur Ugel a participé à des commissions chargées d'examiner des cas de guérison non explicables scientifiquement en l'état des connaissances d'alors...

- Le Docteur Ugel n'hésitait pas à ateler sans délai le cheval, y compris la nuit et par temps de neige, pour pratiquer un accouchement dans un lieu isolé ou toute autre intervention médicale urgente.

- Les conditions d'exercice étaient fortement influencées par l'absence de Sécurité sociale au sens où nous la connaissons aujourd'hui. Le paiement des actes médicaux était aléatoire et il n'était pas rare que le médecin ne se fasse pas payer ...

Pour finir, le mieux est sans doute de s'en rapporter aux propos qui furent tenus pas les acteurs et les témoins présents aux obsèques du Docteur Ugel.

S'exprimant au nom de la Fédération des Syndicats médicaux du Jura, le Docteur Aigrot n'hésitait pas à louer, en ces termes, « l'héroïsme » du Docteur Ugel qui avait continué sa tâche jusqu'au bout: « Qu'il pleuve ou qu'il neige, ou qu'il vente ; que le soleil soit implacable ou que la bise vous morde, il faut aller. Le sommeil, le repos ne sont jamais sûrs ; c'est l'appel de tous les instants. C'est le réveil brusque quand le harcèlement vous a couché, même la maladie, même le frisson de fièvre, tant pis, le médecin part dans la nuit et le froid en maugréant, mais il part pour accomplir son métier, parce qu'il sait qu'il apporte avec lui le réconfort, parce qu'il sait que son ministère

est une mission, c'est réel, c'est tangible, c'est un héroïsme quotidien. » Voici, pour conclure, en quels termes, s'exprimait le maire de Cousance de l'époque, Monsieur Abel Grenier :

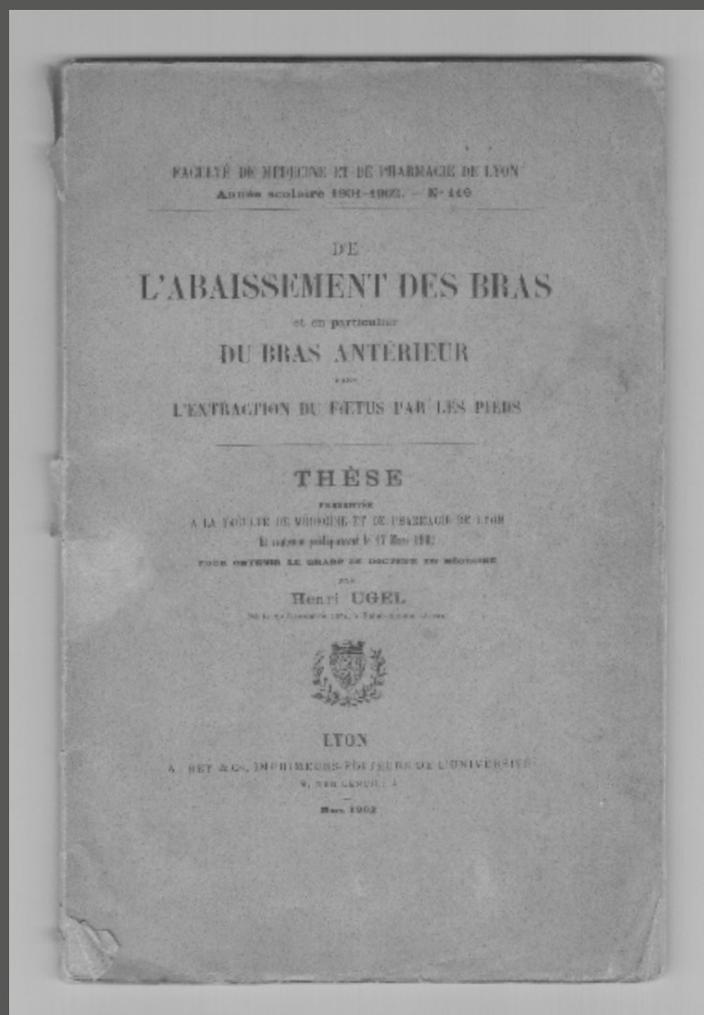
« Je ne retracerai pas ici la carrière du défunt, toute de probité et de bonté mais je dirai simplement en quelques mots le vide et les regrets que nous cause sa disparition.

Homme droit, simple et foncièrement honnête, le Docteur Ugel avait gagné par son dévouement et son désintéressement la sympathie de tous ses concitoyens. D'un dévouement à toute épreuve. Toujours prêt à rendre service à son prochain, toujours prêt à aider les malheureux auxquels il prodiguait ses soins, sans jamais exiger le paiement d'honoraires légitimes, leur faisant au contraire la charité, le Docteur Ugel a droit à la reconnaissance de tous mais particulièrement à

celle des pauvres gens qui, plus que tous les autres, s'apercevront bientôt de la perte irréparable qu'ils viennent de subir.

Bien que souffrant depuis longtemps, bien que connaissant la gravité de son état, toujours sur la brèche, ne se plaignant jamais, le Docteur Ugel restait malgré tout, toujours dévoué, toujours souriant, gai et affable envers tous. [...]

Dormez en paix, Docteur Ugel, votre souvenir restera à jamais gravé en nos cœurs, votre vie privée et publique restera pour nous un exemple ».



# Expression de la Conseillère municipale d'opposition

Quelques morceaux choisis de 2022 en une demie page.	
5 avril 2022	<b>Il y a eu le jugement du tribunal administratif</b> de Besançon suite à ma requête à l'encontre des articles de la page 57 du Cousance Mag de février 2021. <i>"En utilisant le quart de page laissé libre pour opposer au texte de la requérante un commentaire de la majorité municipale contredisant directement certaines affirmations y figurant, le maire de la commune de Cousance a porté atteinte à la libre expression de Mme Jouffroy, en méconnaissance des dispositions [...] de l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales".</i> <i>"Eu égard au motif d'annulation retenu, le présent jugement n'implique pas qu'il soit enjoint au maire de Cousance de réserver à l'expression de la minorité municipale un accès et un espace sur les sites nouvelles technologies de l'information et de la communication de la commune".</i>
10 et 24 avril 2022	<b>Il y a eu</b> les élections présidentielles avec des nombres des inscrits sur les listes électorales différents selon les sources : commune 940, préfecture 935. Pas facile les mises à jour.
Juin et juillet 2022	<b>Il y a eu</b> réunions de concertation sur les enjeux d'un <b>Parc Naturel Régional de la Bresse</b> dont le périmètre serait élargi de 88 à 194 communes <u>dont Cousance</u> . Aucun communiqué sur ce projet. Pas facile l'information.
13 juillet 2022	<b>Il y a eu</b> transmission aux conseillers municipaux de la première liste des points abordés en réunions maire/adjointes. <u>Mais</u> , sans explication ultérieure au conseil municipal qui est cependant l'instance qui règle les affaires de la commune par ses délibérations (L 2121-29 du code général des collectivités territoriales). Pas facile la transparence.
18 août 2022	<b>Il y a eu</b> information du maire au conseil municipal sur le jugement précité du 5 avril 2022. Il a indiqué notamment que le tribunal a rejeté les 1 400 € que j'avais demandés au bénéfice du CCAS. <u>Mais</u> , il a toutefois omis d'indiquer le rejet de sa propre demande au tribunal d'une condamnation à 1 500 €. Pas facile la précision.
12 décembre 2022	<b>J'ai reçu</b> l'information d'un format possible en demie page pour mon article 2023, sans mention du nombre de pages du bulletin. Juste compensation au quart de page supplémentaire dont je n'ai pas bénéficié en 2021.
16 décembre 2022	<b>J'ai reçu</b> une fin de non-recevoir à ma demande de corrections des interprétations de mes propos dans le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 novembre. Dommage, la méfiance reste donc de mise.
<b>QUE 2023 VOUS APPORTE JOIES ET BONHEURS.</b>	
Et... rejoignez le groupe Facebook "Cousance pour tous" !	



## Collecte des ordures : Calendrier de passage et sortie des bacs

### Calendrier de collecte 2023

Le ramassage des ordures ménagères (bacs bleus et gris) à Cousance s'effectue le jeudi matin, chaque quinzaine.

**Janvier** : 5 janvier, 19 janvier  
**Février** : 2 février, 16 février  
**Mars** : 2 mars, 16 mars, 30 mars  
**Avril** : 13 avril, 27 avril  
**Mai** : 11 mai, 25 mai  
**Juin** : 8 juin, 22 juin  
**Juillet** : 6 juillet, 20 juillet  
**Août** : 3 août, 17 août, 31 août  
**Septembre** : 14 septembre, 28 septembre  
**Octobre** : 12 octobre, 26 octobre  
**Novembre** : 9 novembre, 23 novembre  
**Décembre** : 7 décembre, 21 décembre

### Sortie et remisage des bacs

Selon notre arrêté municipal du 27 janvier 2022 :

- Sortie des bacs au plus tôt : mardi 18h00
- Ramassage des ordures ménagères par le SICTOM : jeudi matin
- Remisage des bacs au plus tard : vendredi 18h00

**Du vendredi 18h00 au mardi 18h00, tous les bacs doivent être remisés !**

**Si tel n'est pas le cas, tout contrevenant verra ses bacs déplacés vers les Services Techniques Municipaux.**

**Merci de votre compréhension.**



# Médical et Social

## Numéros d'urgence

- Gendarmerie : **17**
- Brigade de Beaufort : **03 84 25 00 83**
- Police Municipale : **06 08 83 18 96**
- Pompiers : **18**
- Caserne de Cousance  
Adjudant-Chef CHARVET : **06 81 25 13 03**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen (mobile) : **112**

## Médecins

- Dr CHRISTIANO Mirko : **03 84 25 04 57** (39190 Beaufort)
- Dr GUIMET Olivier : **03 85 72 72 71** (71480 Cuiseaux)
- Maison de Santé : **03 85 60 49 30** (71480 Cuiseaux)
- Maison de Santé : **03 84 48 72 61** (38160 Saint-Amour)
- Dr VOISIN Florent : **03 84 43 29 09** (39570 Macornay)

Besoin de joindre un médecin : **39 66**

## Dentiste

- Dr BONHOMME Jean-Yves : **03 84 48 98 76**

## Kinésithérapeute

- NOEL Éric : **03 84 85 99 24**

## Infirmières

- Cabinet d'Infirmières : **03 84 85 90 33** (Cousance)
  - REFFAY Christine
  - GIRARD-FORET Bernadette
  - SEVESTRE Delphine
  - GREGET-LIGNIER Sylvie

## Pharmacies

- Pharmacie du Jura : **03 84 85 90 34** (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : **03 84 25 04 55** (Beaufort)

## Aide à la personne

- Association Départementale en Milieu Rural (ADMR) : **03 84 25 19 57**
- Service Infirmier à Domicile (SIAD) : **03 84 25 16 33**
  - *Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques*
  - *Portage des repas*
  - *Téléassistance*
- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)  
Centre d'appels LYON ESPOIR : **04 72 70 95 10**  
tous les soirs de 19h00 à 23h00  
[www.asaph-lyon.com](http://www.asaph-lyon.com)

## Presbytère

- Père Africain : **03 84 85 90 76**

## Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : **03 84 48 92 82**
- Taxi La Tsapalle - Laurent Chevrier : **06 81 69 12 12**

## Addictologie

- CSAPA de Cousance  
Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie  
Tabac, jeux, achats compulsifs...  
Entretiens infirmiers  
Le dernier vendredi de chaque mois de 09h00 à 12h00  
Discrétion assurée  
60 Grande Rue - Tél : **07 83 89 85 29**  
E-mail : [csapalons@orange.fr](mailto:csapalons@orange.fr)  
[www.csapa-jurasud.fr](http://www.csapa-jurasud.fr)

## Maisons de retraite

- EHPAD de Bian : **03 84 87 01 65**
- Résidence seniors « Les Hortensias » : **03 63 55 00 10**

## Assistante sociale

- VERMEIL Patricia  
Permanence mercredi après-midi de 13h30 à 16h30  
à la mairie : **03 84 85 95 43**  
En dehors de la permanence : **03 84 87 13 13**

## Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : **03 84 85 90 21**
  - Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
  - Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
  - Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

## France Services

Présent à Cousance, tous les mardis matin sur rendez-vous (Salle du Conseil) : **03 84 48 96 67**

## Agence postale

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30  
Le samedi de 09h00 à 12h00  
Tél : **03 84 43 97 95**

### Levée du courrier des boîtes aux lettres

- Place du Marché : 15h00
- La Gare : 08h30
- Coulemaches : 08h30

## Cimetière

### Tarifs

- Inhumation (2 m<sup>2</sup>) - Tarif des concessions :
  - 15 ans : 150 €
  - 30 ans : 300 €
  - 50 ans : 500 €
- Crémation - Tarif des concessions et dispersion :
  - Columbarium :
    - 15 ans : 200 €
    - 30 ans : 400 €
    - 50 ans : 800 €
  - Caverne :
    - 15 ans : 150 €
    - 30 ans : 300 €
    - 50 ans : 500 €
  - Jardin du Souvenir :
    - Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

## Transports

### Horaires TER Départ Gare de Cousance

- Direction Bourg-en-Bresse > Lyon  
06h15 (sauf dimanche)  
08h15 (tous les jours)  
16h17 (tous les jours)  
18h17 (sauf samedi)
- Direction Bourg-en-Bresse  
06h43 (sauf samedi et dimanche)  
13h16 (sauf dimanches et fêtes)
- Direction Lons-le-Saunier > Besançon  
07h44 (sauf samedi et dimanche)  
10h47 (uniquement samedi, dimanche et fêtes)  
10h49 (sauf samedi et dimanche)  
14h44 (sauf dimanche)  
15h48 (uniquement samedi, dimanche et fêtes)  
15h48 (tous les jours sauf du 21/02 au 29/04)  
17h46 (tous les jours)  
19h46 (sauf samedi et dimanche)  
23h00 (vendredi, dimanche et fêtes)

### Horaires BUS

MOBIGO (tarif universel et forfaitaire de 1,50 €)  
Ligne 303 - Arrêt Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance/Place pour Bourg-en-Bresse/Gare SNCF  
08h11 - arrivée 09h12 (période scolaire)  
12h51 - arrivée 13h50  
16h56 - arrivée 17h55  
17h56 - arrivée 18h48  
18h56 - arrivée 19h47
- Départ Bourg-en-Bresse/Gare SNCF pour Cousance/Place  
07h05 - arrivée 08h09 (période scolaire)  
08h05 - arrivée 09h12  
12h15 - arrivée 13h22  
16h25 - arrivée 17h32  
17h30 - arrivée 18h34
- Départ Saint-Amour pour Cousance/Place  
07h47 - arrivée 08h09  
08h50 - arrivée 09h12  
13h00 - arrivée 13h22  
17h10 - arrivée 17h32  
18h12 - arrivée 18h34
- Départ Cousance/Place pour Lons-le-Saunier/Gare SNCF  
06h59 - arrivée 07h27  
08h09 - arrivée 08h32  
09h12 - arrivée 09h41  
13h22 - arrivée 13h51  
17h32 - arrivée 18h01  
18h34 - arrivée 19h03
- Lons-le-Saunier/Gare SNCF pour Cousance/Place  
07h35 - arrivée 08h11  
12h15 - arrivée 12h51  
16h20 - arrivée 16h56  
17h20 - arrivée 17h56  
18h20 - arrivée 18h56

## Salles communales

### TARIFS LOCATION SALLES ET DIVERS

#### Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTÉRIEUR
• Manifestation publique	200 €	300 €
• Cuisine	100 €	140 €
• Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
• Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
• Supplément chauffage	Gratuit	90 €
• Réunion membres associations	Gratuit	40 €
• Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
• <b>Caution</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>

#### Salle des Frères

	COUSANCE	EXTÉRIEUR
<b>(Grande salle)</b>		
• Événement associatif	Gratuit	50 €
• Forfait cuisine	Gratuit	30 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait vidéo projecteur écran, micros, et connexion Wi-Fi Caution spécifique (800 €)	Gratuit	30 €
• Forfait chauffage	Gratuit	20 €
• Caution Salle : 100 € pour l'année civile pour tous les événements.		
• Événement convivial 1 jour (en semaine)	90 €	130 €
• Forfait cuisine	40 €	40 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	40 €
• Événement convivial 2 jours (week-end)	120 €	170 €
• Forfait cuisine	50 €	50 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	50 €
• Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
• Caution	200 €	200 €
Versement à la réservation de 50.00 € non restitués en cas d'annulation		
<b>(Petite salle)</b>		
• Manifestation publique	Gratuit	55 €
• Réunion familiale pour 1 jour	22 €	33 €
• Réunion familiale pour 2 jours	33 €	49 €
• Supplément chauffage	Gratuit	14 €
• Réunion membres associations	Gratuit	10 €
• Manifestation (sur 1 matin ou 1 après-midi)	Gratuit	28 €
• Caution	67 €	67 €

#### Agence Postale

- Salle arrière : Gratuite pour les associations cousançoises

#### Gymnase

- Salle Roger Boudet : Gratuite pour les associations cousançoises

#### Location de matériel

- Table : 2.50 € / jour - Chaise : 0.50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

## Plus d'informations encore...

- Rendez-vous sur notre site internet [cousance.com](http://cousance.com) régulièrement mis à jour.